

ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro 76 | Août 2023

*Situation socio-économique précaire, tensions politiques à l'approche des élections,
insécurité persistante à l'Est du pays : quelles perspectives pour la RDC ?*

Kinshasa, RDC

EDITEUR RESPONSABLE

MATATA PONYO Mapon

SUPERVISION

LOKOTA ILONDO Michel – Ange
NTAGOMA KUSHINGANINE Jean-Baptiste

REDACTION

BOKA MABELE David
KABONGO NSENDA Billy
LUBAMBA NGIMBI Hector
MUYOMBO USENI Justin
WAULA LUZINGU Sacré

**CONCEPTION GRAPHIQUE
ET MISE EN PAGE**

MANZAMBI Moïse

CONGO CHALLENGE
L E M E N S U E L

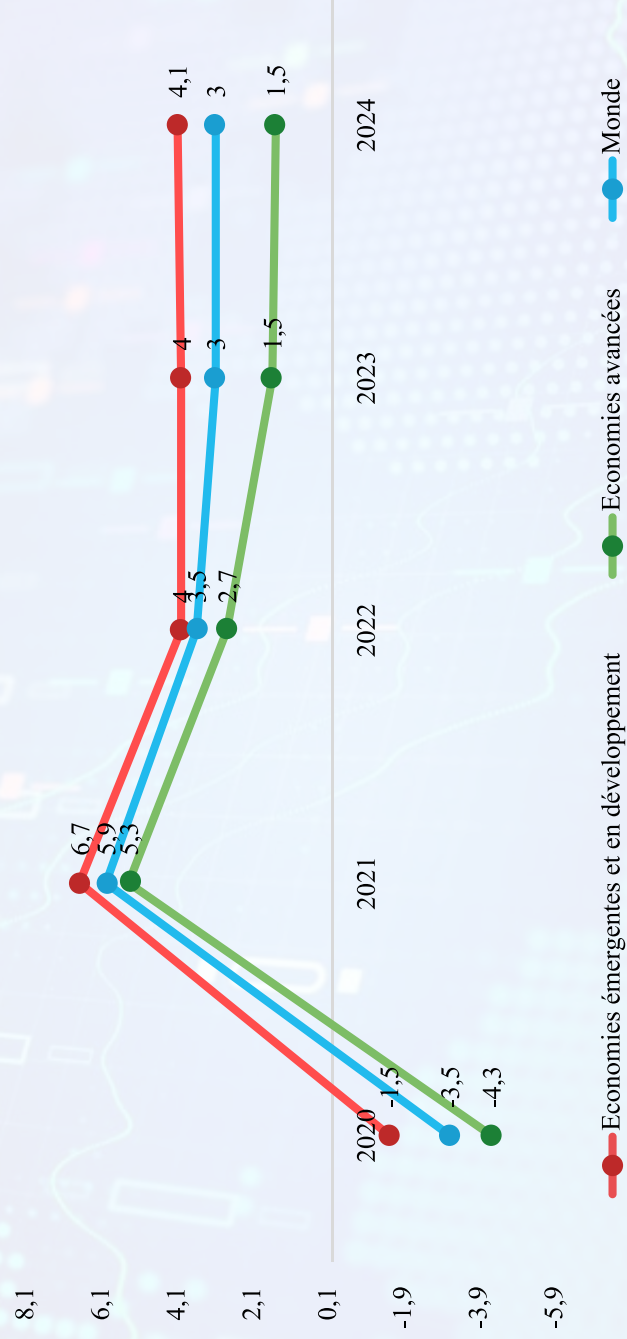
ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro 76 | Août 2023

*Situation socio-économique précaire, tensions politiques à l'approche des élections,
insécurité persistante à l'Est du pays : quelles perspectives pour la RDC ?*

Kinshasa, RDC

Projections de la Croissance économique dans le monde



Sommaire

Ce que je pense	6
Résumé exécutif	9
Contexte international	11
Croissance économique	11
Inflation	14
Commerce international	16
Marché financier	20
Marché des changes	22
Marché des produits stratégiques	24
Contexte national	27
Evolution de l'économie nationale	27
Activité économique	30
Dynamique des prix	32
Taux de change et réserves de change	33
Finances publiques	35
Evolution de la situation polique	36
Perspectives politiques et économiques	43



Matata Ponyo Mapon

Ce que je pense

Le sankarisme est-il de retour au Burkina Faso

Ce que je pense est que Thomas Sankara était un leader qui a marqué l'Afrique et le monde. Il était très apprécié par les africains, particulièrement les jeunes. Né le 21 décembre 1949 à Yako (Nord du pays), il est devenu président de la République le 04 août 1983. Il a changé le nom du pays (anciennement appelé Haute-Volta), devenu depuis lors Burkina Faso, ce qui signifie « le pays ou la patrie des hommes intègres ». En accédant au pouvoir à 34 ans, il avait une vision pour son pays, à savoir l'extirper du sous-développement. Il avait des objectifs précis pour y arriver. Dans le domaine agricole, par exemple, il visait l'auto-suffisance alimentaire. A cet effet, il avait engagé une réforme agraire vigoureuse qui avait rapidement donné de résultats. L'une de mesures fortes prises était l'interdiction d'importer les fruits et légumes. En même temps, il incitait les agriculteurs à les produire localement. En 1986, soit trois ans après sa prise de pouvoir, le Burkina Faso devenait alimentaires auto-suffisant. Une performance exceptionnelle. En outre, il avait mis en œuvre un plan de lutte contre l'analphabétisme qui avait fait passer le taux de scolarisation de 6 à 24 % en quatre ans. Extraordinaire ! Politiquement, Sankara était un marxiste révolutionnaire proche du pouvoir soviétique. Il était panafricaniste et tiers-mondiste. Détaché des biens matériels et vivant proche de la population, il roulait dans une petite voiture Renault 5, dénommée R5, et habitait dans un quartier populaire. Il disait que le pouvoir appartient au peuple qui devait bénéficier de ses retombées. Il se déclarait anti-impérialiste et fustigeait le néo-colonialisme. Le 04 octobre 1984, s'adressant à l'Assemblée générale des Nations unies, il avait recommandé notamment la légitime révolte des pays du Tiers-monde exploités par l'impérialisme considéré comme un système structurellement injuste et conjoncturellement désaxé. En particulier, il entretenait des relations houleuses avec la France,

l'ancienne puissance coloniale. Sankara désignait la France comme le principal frein au développement de l'Afrique. Il boycottait les sommets France-Afrique pour manifester son hostilité contre la France dirigée à l'époque par le Président François Mitterrand. Recevant ce dernier à Ouagadougou, il n'avait pas hésité de condamner la France, en sa présence, pour ses ingérences et de fustiger le capitalisme. Le président français n'avait pas manqué de réagir sur place : « C'est un président un peu dérangeant, le président Sankara ». Par ailleurs, Sankara était un écologiste précoce. Pour contrer l'avancée du désert et les sécheresses récurrentes, il demandait à chaque famille de planter des arbres dans sa parcelle et de cultiver un potager. Il encourageait également la plantation de bandes boisées traversant le pays d'est à l'ouest. Enfin, il était un féministe. Il s'était engagé à promouvoir les droits de la femme. Par exemple, il avait mis fin à la dot, aux mariages forcés, interdit l'excision, et tenté de s'opposer à la prostitution et polygamie. En 1983, il avait nommé trois femmes dans son gouvernement.

Ce que je pense est que globalement la révolution sankariste était un succès. Elle avait conduit à l'amélioration des conditions de vie des burkinabés. Ce qui avait permis d'accroître significativement la popularité de Sankara à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Ses prises de positions anti-impérialiste et anticolonialiste, d'une part, et ses appels aux africains à se soustraire de la dépendance politique et économique occidentale et à se syndiquer contre le paiement de la dette extérieure, d'autre part, l'avaient rendu célèbre auprès des africains. Du coup, plusieurs présidents africains évitaient de l'inviter dans leurs pays respectifs. En voyage en Afrique, Sankara était parfois mieux ovationné que le président du pays d'accueil. Cependant, la rigueur et l'intégrité de Sankara ne plaisaient pas à tout



le monde. Au fil des années, son action politique avait fini par créer des frustrations et de mécontentements particulièrement au sein de l'équipe restreinte de compagnons de la révolution au pouvoir. Ceux-ci avaient décidé de l'éliminer. Et, ils l'ont assassiné le 15 octobre 1987. Le capitaine Blaise Compaoré, le meilleur ami de Sankara depuis l'enfance, avait été cité comme le principal instigateur du putsch. C'est bien lui qui l'avait succédé à la présidence de la république. La France aussi était soupçonnée d'avoir soutenu l'opération. Depuis lors, Sankara est entré dans le panthéon des héros africains à côté des hommes célèbres comme Mandela et Lumumba.

Ce que je pense est que Thomas Sankara est resté vivant dans l'esprit de la majorité des africains. Pendant quatre ans de règne, il avait fait rêver les africains de s'affranchir de la dépendance occidentale et de se remettre sur le chemin du développement. Depuis lors, lorsqu'un président africain parle de l'anti-impérialisme ou l'anticolonialisme en des termes forts, c'est bien l'image de Sankara qui revient en premier lieu dans l'esprit de deux dernières générations des africains. C'est bien le cas du président Ibrahim Traoré arrivé au pouvoir à 34 ans comme Sankara et dans le même pays des hommes intègres ! Né le 14 mars 1988 à Kera (commune de Bondokuy), il est licencié en géologie à l'université publique de Ouagadougou. C'est un ancien responsable de l'association des étudiants du Burkina (ANEB). Les burkinabés l'appellent désormais « IB », l'homme pressé. C'est un souverainiste qui porte toujours le treillis militaire avec un béret rouge comme Sankara aimait le faire. Désigné président du Burkina Faso depuis le 06 octobre 2022 à la suite d'un coup d'Etat contre un autre militaire, il est un anti-impérialiste et anticolonialiste virulent comme Sankara. C'est aussi un africaniste qui plaide pour la libération de l'ensemble du continent tel que le souhaitait aussi le bouillant révolutionnaire burkinabé assassiné. Il ne ménage pas non plus la France comme Sankara. Il a d'ailleurs demandé que tous les

accords signés avec la France soient réexaminés. Le monde entier a particulièrement découvert Traoré lors du dernier sommet Russie-Afrique qui a eu lieu le 28 juillet 2023 à Saint-Pétersbourg, en Russie. Dans son intervention musclée en présence de ses pairs africains, cet invité d'honneur du président Poutine a fustigé avec sévérité le néocolonialisme occidental qui serait principalement à la base de la pauvreté du continent africain en dépit de ses multiples richesses. Comme Sankara, il a demandé aux autres présidents africains de travailler dur pour l'auto-suffisance alimentaire de leurs pays au lieu de toujours importer des produits agricoles de la Russie ou d'ailleurs. A l'instar du père du Burkina Faso, il a conseillé les présidents africains de cesser de se ranger du côté des capitalistes occidentaux, tireurs de ficelles, et de se comporter comme de marionnettes à leur solde. Les africains doivent se réveiller et se remettre au travail, a souligné l'homme fort du Burkina Faso. Parlant de son propre pays, Traoré s'est offusqué des critiques des occidentaux qui qualifient des milices les comités de Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) créés par son gouvernement pour lutter contre le terrorisme qui ravage son pays depuis près de huit ans. Ce sont des groupes constitués de supplétifs civils entraînés pour soutenir l'armée dans la lutte contre le terrorisme. Le président Traoré considère d'ailleurs les attaques de groupes armés affiliés à Al-Qaïda et à l'Etat islamique comme la manifestation la plus barbare, la plus violente de l'impérialisme. C'est même, dit-il, une forme d'esclavage que les occidentaux veulent imposer aux burkinabés. Les africains doivent donc se libérer de ce joug et croire à la victoire quels que soient les obstacles tendus par les impérialistes. Voilà pourquoi, Traoré termine souvent ses allocutions par ces mots, comme le faisait maître Sankara, : « la patrie ou la mort, nous vaincrons ! ».



Ce que je pense est que les idées de Ibrahim Traoré sont presque identiques à celles de son compatriote révolutionnaire assassiné Thomas Sankara. Traoré rend souvent hommage à ce dernier tué cinq mois avant qu'il ne naisse. « Tuez Sankara et des milliers de Sankara naîtront », aurait dit Thomas Sankara quelques mois avant sa mort. Traoré le considère d'ailleurs comme modèle. C'est le Che Guevara africain, aime-t-il rappeler. Au-delà de l'idéologie sankariste, l'on retrouve en Traoré beaucoup de qualités de son idole et lointain prédécesseur militaire : une vision claire pour son pays, des objectifs précis, l'intégrité, le patriotisme, l'africanisme, l'amour du travail ardu, l'autodiscipline, la volonté d'acquérir l'indépendance politique, économique et culturelle de l'Afrique, le courage de dénoncer l'impérialisme, le capitalisme et le néocolonialisme, la prise de risque pour affronter ouvertement les occidentaux, l'attachement aux valeurs et à la jeunesse burkinabé et africaine, la persévérance dans le combat au profit du peuple, la recherche de résultats, et la volonté affichée de réussir. Bien plus, il est proche de la Russie comme l'était Thomas Sankara. On peut dire que le sankarisme est effectivement de retour au Burkina Faso. Mais, il faut souhaiter que ça dure ... Sankara n'a dirigé que pendant 4 ans et a été tué par ses propres frères, certes avec la bénédiction de ses ennemis occidentaux. Et le rêve burkinabé s'est estompé. Traoré doit se le rappeler : le jour que l'on décide de devenir leader pour faire changer les choses, c'est le jour où l'on crée ses adversaires et ennemis les plus virulents. Le leadership au sommet de l'Etat au profit du peuple est un exercice passionnant, mais difficile et à haut risque. Le discours patriotique et anticolonialiste soulève

beaucoup d'espoir au sein du peuple, mais expose le révolutionnaire à tous les dangers possibles, y compris à la mort. On ne peut pas lutter contre l'impérialisme et demander aux impérialistes de ne pas riposter ! On ne peut pas dénoncer le capitalisme et demander aux capitalistes de ne pas vous combattre. On ne peut pas vouloir mettre fin au néocolonialisme et demander aux néocolonialistes de ne pas vous déstabiliser. Patrice Lumumba, l'africaniste et anticolonialiste en est mort. Le colonel Kadhafi, l'africaniste et l'anti-impérialiste, en a payé le prix. Thomas Sankara, l'ultra anti-impérialiste en a fait les frais. Il faut donc se préparer en conséquence. Il faut mettre en œuvre un programme économique robuste, cohérent et pratique pour matérialiser le rêve de l'ensemble du peuple. Il faut des stratégies pour contrer les pièges et attaques de toute nature concoctés de l'intérieur et de l'extérieur. Car le développement dans son essence s'inscrit dans la durée et uniquement dans la durée. Autant on rêve et fait rêver le peuple, autant on doit travailler dur et se protéger pour que le rêve devienne une réalité. La meilleure façon de combattre l'impérialisme et le néocolonialisme est de devenir économiquement fort et indépendant. Ce qui permet de disposer des moyens de sa propre politique et défense. Beaucoup des pays indépendants, jadis colonisés, ont su se soustraire de l'emprise de leurs maîtres par leur capacité à s'auto-suffire économiquement et à s'auto-sécuriser. Et cela est possible. Les exemples sont légion en Afrique et à travers le monde. Au regard des innombrables et pressantes attentes des burkinabés, nous ne pouvons que souhaiter longue vie au président révolutionnaire Ibrahim Traoré. N'oublions pas, la révolution mange souvent les révolutionnaires.

Kindu, le 23 août 2023.

Résumé exécutif

Situation économique

- **Sur le plan international**, malgré les efforts visant à redresser l'économie mondiale, les estimations du Fonds Monétaire International (FMI) indiquent une prévision de croissance économique mondiale en baisse, passant de 3,5 % en 2022 à 3 % en 2023. Cette contraction s'explique par les effets du conflit en Ukraine et la mise en place de politiques macroéconomiques strictes pour atténuer les fortes pressions inflationnistes et maintenir la stabilité économique mondiale. Pour une reprise économique solide et durable, il est essentiel de renforcer la surveillance du système financier et de coordonner efficacement les politiques économiques.
- En ce qui concerne l'inflation, selon le FMI, bien qu'elle ait ralenti à l'échelle mondiale en 2023, passant à 6,8 % contre 8,7 % en 2022, elle pourrait demeurer élevée voire s'aggraver en cas de chocs supplémentaires, notamment liés à l'escalade du conflit en Ukraine et à des phénomènes météorologiques extrêmes. Cela entraînerait une poursuite du resserrement des politiques monétaires menées par les banques centrales.
- Les marchés financiers ont affiché une tendance globalement baissière en août 2023, en grande partie en raison de la persistance des politiques de resserrement monétaire adoptées par les banques centrales pour contrer les hausses de prix résultant du conflit en Ukraine. L'appréciation du dollar américain qui a suivi a réduit la demande d'actifs boursiers et a entraîné une baisse de leur valeur.
- Sur le marché des changes international, le dollar américain s'est renforcé par rapport à l'euro, à la livre sterling, au yen japonais et au yuan chinois en raison de la poursuite du resserrement de la politique monétaire des banques centrales visant à lutter contre l'inflation.
- En ce qui concerne le commerce international, les perspectives de croissance demeurent incertaines, en particulier pour le second semestre de 2023, en raison de facteurs négatifs tels que l'inflation persistante, les vulnérabilités financières, la poursuite du conflit en Ukraine et les tensions géopolitiques.
- En ce qui concerne les matières premières, le prix du cuivre a légèrement baissé pour s'établir autour de 38 368 dollars la tonne métrique en août 2023 en raison du ralentissement de l'économie mondiale. De même, les prix de l'or ont baissé en réponse à l'appréciation du dollar américain. Sur le marché du pétrole brut, les prix ont également baissé en raison du ralentissement de l'activité économique mondiale. Il est important de suivre attentivement l'évolution de ces prix car ils peuvent avoir une influence sur l'inflation et l'économie mondiale dans son ensemble.
- **Au niveau national**, le cadre macroéconomique s'est globalement amélioré. En effet, la monnaie nationale s'est dépréciée de 1,99% sur le marché interbancaire et s'est appréciée de 0,61% sur le marché parallèle. Au cours du mois d'août 2023, l'économie nationale a enregistré des variations négatives des taux d'inflation comparativement au mois précédent. L'inflation en glissement annuel a reculé de 2,11% en se situant à 22,84% à la quatrième semaine d'août 2023 contre 23,33% le mois précédent. L'inflation annualisée a varié de 8,80% entre juillet et août 2023.
- Du côté des finances publiques, le Trésor public a enregistré, à la quatrième semaine du mois d'août 2023, un déficit de 492 351,00 millions de CDF. Ce déficit résulte d'un niveau de dépenses de 1 690 815,00 millions de CDF (dont 17,63% de dépenses en capital) contre de recettes de 1 198 464,00 millions de CDF (dont 83,72% de recettes fiscales).
- Enfin, l'actualité économique du mois d'août 2023 a été marquée par plusieurs faits notables. Il s'agit de : (i) la hausse de prix de maïs dans l'espace du Grand-Kasaï ; (ii) l'appel de l'UDECOM au gouvernement pour contrer la hausse frauduleuse des prix des denrées alimentaires ; (iii) l'appel du gouvernement aux banques commerciales à reverser les fonds de la parafiscalité sur les produits pétroliers ; (iv) réactions de la DGI face à la décision du gouvernement de mettre en place d'une commission contrôle-qualité à la DGI ; (v) la problématique de l'exportation illicite et contrebande du cacao.



Situation politique

En août 2023, trois faits politiques importants se sont déroulés : (i) le processus électoral, (ii) la table ronde sur l'état de siège, et (iii) la proposition de réforme constitutionnelle.

Le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), Denis Kadima, a convoqué officiellement les électeurs pour les élections des députés provinciaux et des conseillers communaux le mercredi 2 août à la salle abbé Malu Malu, en présence des agents et cadres de la centrale électorale. Cette élection est d'une importance particulière car elle permet aux électeurs congolais de choisir leurs conseillers communaux pour la première fois depuis plus de 30 ans. Denis Kadima a souligné que cette élection pourrait renforcer la démocratie locale, un élément clé d'une démocratie nationale saine et du développement.

Par ailleurs, le président de la République a ouvert la Table Ronde sur l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu le lundi 14 août à la salle des congrès du Palais du peuple, conformément à l'annonce du Premier ministre. Cette mesure d'exception avait été mise en place il y a deux ans et trois mois en raison de l'insécurité persistante dans ces régions depuis près de trois décennies.

Enfin, l'historien Isidore Ndaywel a récemment présenté une proposition de réforme constitutionnelle. Son projet prévoit notamment un mandat présidentiel de 9 ans, non renouvelable, soit le double du quinquennat actuel. L'objectif de cette proposition est d'assurer une plus grande stabilité politique en permettant aux présidents d'avoir plus de temps pour mettre en œuvre leurs programmes et réaliser des avancées significatives dans leurs politiques.

1. Contexte international

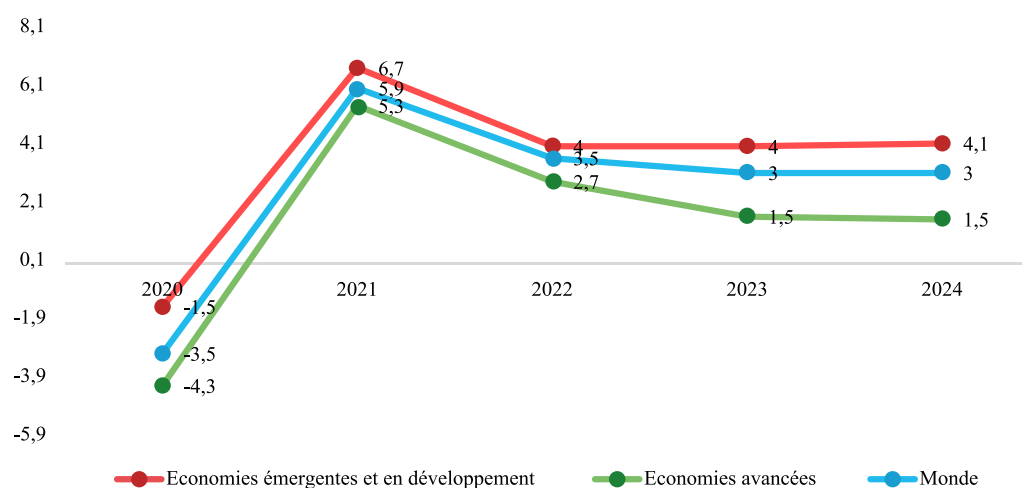
I.1. Croissance économique

Malgré la perspective de redressement de l'économie mondiale, celle-ci fait face à des difficultés persistantes, mais elle reste résiliente à court terme. Selon les prévisions du Fonds Monétaire International, la croissance économique mondiale devrait fléchir à 3 % en 2023, contre 3,5 % en 2022, en raison des effets de la guerre en Ukraine et de l'application de politiques macroéconomiques strictes visant à atténuer les pressions inflationnistes élevées et à maintenir la stabilité économique mondiale. Cependant, les prix de l'énergie et des denrées alimentaires ont fortement baissé après avoir atteint des sommets suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Cela a contribué à une désinflation plus rapide que prévu à l'échelle mondiale. De plus, les mesures énergiques prises par les autorités américaines et suisses ont permis de contenir l'instabilité financière résultant des récentes turbulences dans le secteur bancaire.

Il est important de noter que le resserrement de la politique monétaire à l'échelle mondiale se traduit par une hausse des taux directeurs, ce qui entraîne une contraction de la demande globale et, par conséquent, une réduction de l'activité économique mondiale. De plus, la croissance du crédit dans le secteur non financier ralentit, ce qui augmente les paiements d'intérêts pour les ménages et les entreprises, créant ainsi des tensions sur le marché immobilier.

Dans ce contexte, la relance de l'économie mondiale dépendra de la préservation d'une surveillance renforcée du système financier ainsi que d'une coordination efficace des politiques économiques.

Figure 1 » PROJECTIONS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE



Source : Fonds monétaire international.

La Figure 1 montre que la croissance des économies avancées devrait chuter à 3 % en 2023, tandis que celle des économies de marché émergentes et en développement devrait stagner à 4 % au cours de la même année. Une grande partie de ce ralentissement

est due aux politiques macroéconomiques plus strictes ayant un impact sur l'activité économique mondiale. De plus, il est important de souligner que les économies émergentes et en développement sont particulièrement vulnérables à l'aggravation de la



fragmentation géoéconomique, car elles dépendent fortement de l'intégration économique mondiale, des investissements directs et des transferts de technologie. Une transition écologique trop lente expose également les pays les plus pauvres à des chocs climatiques de plus en plus graves et à l'augmentation des températures, même s'ils contribuent peu aux émissions mondiales de gaz à effet de serre. Dans tous ces domaines, la coopération multilatérale reste le meilleur moyen d'assurer une économie sûre et prospère pour tous.

Dans ce contexte économique mondial particulier, la coopération multilatérale demeure la meilleure voie pour garantir une économie stable et prospère pour tous. De plus, une approche coordonnée entre les acteurs économiques est essentielle pour relever les défis actuels et favoriser une reprise économique durable.

Encadré 1. L'économie mondiale à l'ère du réchauffement climatique : défis, enjeux, et perspectives

Depuis quelques années, les pays du monde entier font face à une crise climatique grandissante qui perturbe l'environnement mondial et par conséquent la planète tout entière. En effet la question du réchauffement climatique mondial est source de divers enjeux et défis auxquels l'économie mondiale doit faire face dans un contexte économique actuel complexe caractérisé par un ralentissement croissant de l'activité économique mondiale. Plusieurs facteurs sont à prendre en compte dans l'examen des changements apportés par le réchauffement climatique. Il s'agit notamment de :

- **la variation de la température moyenne de la Terre** : La température moyenne de la Terre a augmenté d'environ 1,1°C depuis le début de l'ère industrielle. Cette augmentation est principalement due aux activités humaines, telles que la combustion des combustibles fossiles et la déforestation.
- **la variation du niveau de la mer** : Le niveau de la mer a augmenté d'environ 20 centimètres depuis le début du XXe siècle. Cette augmentation est due à la dilatation thermique de l'eau de mer et à la fonte des glaciers.
- **l'acidification des océans** : Les océans absorbent environ un quart du CO₂ émis dans l'atmosphère. Ce CO₂ réagit avec l'eau pour former de l'acide carbonique, ce qui acidifie les océans.
- **la fonte des glaciers et des calottes glaciaires** : Les glaciers et les calottes glaciaires fondent à un rythme accéléré. Cela est dû à la hausse des températures et à la diminution des précipitations.
- **la survenance des événements météorologiques extrêmes** : Les événements météorologiques extrêmes, tels que les vagues de chaleur, les sécheresses, les inondations et les tempêtes, sont devenus plus fréquents et plus intenses.

Ces facteurs montrent que le réchauffement climatique est une réalité et qu'il a des conséquences importantes sur la planète. Il est important de prendre des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et atténuer les impacts du réchauffement climatique.

Cet encadré présente les principaux défis, enjeux et perspectives de la crise climatique mondiale qui frappe le monde au regard de la sauvegarde de la planète.

1. Défis

La crise climatique auquel fait face le monde, présente différents défis dont :

- **Transition énergétique** : Réduire les émissions nécessite une transition énergétique vers des sources d'énergie propres et renouvelables, tout en réduisant la dépendance aux combustibles fossiles.
- **Urgence et échelle d'action** : Le changement climatique est un défi urgent et mondial qui nécessite des actions immédiates et à grande échelle. Les défis consistent à accélérer les investissements et à mettre en œuvre des politiques qui permettent une transition rapide vers une économie bas carbone.



- **Résistance au changement** : Les acteurs financiers peuvent être réticents à s'engager pleinement dans le Pacte financier mondial en raison de résistances internes, de motifs de profit à court terme et des risques perçus liés aux investissements climatiques. Il est donc crucial de surmonter ces obstacles pour promouvoir l'engagement financier à long terme dans des initiatives durables.
- **Déplacement des espèces** : Les espèces animales et végétales risquent de migrer vers des zones plus favorables, perturbant les écosystèmes existants et menaçant la biodiversité.
- **Coordination internationale** : Le défi majeur est d'obtenir une coopération mondiale efficace pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et atténuer les impacts du changement climatique.

2. Enjeux

- **Mobilisation des ressources financières** : L'un des principaux enjeux du Pacte financier mondial est de mobiliser les investissements nécessaires pour la transition vers une économie bas carbone. Cela implique de convaincre les investisseurs et les institutions financières d'allouer une part considérable de leurs ressources à des projets et à des entreprises durables.
- **Transparence et divulgation des informations** : Il est essentiel d'assurer une divulgation transparente et fiable des informations financières liées au climat. Cependant, cela peut être un défi car de nombreuses entreprises ne disposent pas encore de mécanismes adéquats pour mesurer et déclarer leurs émissions de gaz à effet de serre et leurs risques climatiques.
- **Harmonisation des normes** : Il existe actuellement de multiples cadres et normes pour l'évaluation de l'activité climatique et environnementale des investisseurs. L'un des défis est d'harmoniser ces normes et cadres afin de faciliter la comparaison et l'évaluation des performances des investissements climatiques.
- **Inégalités économiques** : Le réchauffement climatique risque d'aggraver les inégalités économiques mondiales. Les populations vivant dans les régions les plus vulnérables aux impacts climatiques, telles que les pays en développement, les communautés pauvres et les populations autochtones, sont souvent les plus touchées. Ils ont souvent moins de ressources pour s'adapter et se remettre des catastrophes climatiques, ce qui peut entraîner une aggravation de la pauvreté et de l'inégalité économique.
- **Perturbation des marchés financiers** : Les risques climatiques, tels que les investissements dans les industries liées aux combustibles fossiles devenant des actifs bloqués, la dévalorisation des entreprises exposées aux émissions de carbone, et l'augmentation des coûts d'assurance, peuvent créer des turbulences sur les marchés financiers. Les investisseurs commencent à prendre en compte ces risques et à réorienter leurs portefeuilles vers des investissements plus durables et à faible intensité de carbone.
- **Coûts économiques** : Le réchauffement climatique se traduit déjà par des coûts économiques importants, tels que les dommages causés par les conditions météorologiques extrêmes, les inondations, les sécheresses prolongées, etc. Ces événements climatiques extrêmes peuvent perturber les chaînes d'approvisionnement, détruire des infrastructures et réduire la productivité agricole, ce qui a un impact considérable sur l'économie mondiale.

3. Perspectives

- **Implication croissante des acteurs financiers** : De plus en plus d'institutions financières reconnaissent le lien entre les investissements climatiques et la durabilité à long terme. Certaines grandes entreprises et fonds d'investissement ont déjà adopté les Principes pour l'investissement responsable et d'autres initiatives similaires. Cette tendance indique une perspective positive pour la croissance des investissements climatiques.
- **Intégration des facteurs climatiques dans les décisions financières** : Les perspectives à long terme incluent l'intégration systématique des facteurs climatiques dans les décisions financières, y compris l'évaluation des risques et des opportunités liés au climat. Cela pourrait conduire à une prise de conscience accrue et à une réorientation des flux financiers vers des activités durables et peu émettrices de carbone.

- **Innovation financière et technologique :** Les défis liés au réchauffement climatique nécessitent des solutions novatrices. Les perspectives incluent le développement de nouveaux instruments financiers, tels que les obligations vertes et les produits structurés liés au climat, ainsi que l'utilisation de technologies émergentes pour faciliter la transition vers des modèles économiques durables.

Selon les récentes études menées par la Banque Mondiale, le changement climatique pourrait contraindre 216 millions de personnes à migrer à l'intérieur de leur propre pays d'ici à 2050. En effet, des foyers de migration climatique vont apparaître dès 2030, un phénomène qui s'étendra et s'intensifiera par la suite.

Les dérèglements climatiques peuvent amputer la production agricole, en particulier dans les régions du monde qui souffrent déjà d'une insécurité alimentaire. Par ailleurs, l'activité agricole, l'exploitation des forêts et le changement d'affectation des terres contribuent aussi au changement climatique puisqu'ils sont à l'origine d'environ 25 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). C'est pourquoi le secteur agricole occupe une place centrale dans la lutte contre le défi climatique.

En somme, le réchauffement climatique présente des enjeux et des défis tels que la mobilisation des ressources, la transparence des informations et l'harmonisation des normes. Cependant, les perspectives sont positives avec une implication croissante des acteurs financiers, des États et des gouvernements du monde entier, ainsi qu'une intégration croissante des facteurs climatiques dans les décisions financières et les programmes gouvernementaux. De plus, il y a des innovations financières et technologiques en cours de développement.

I.2. Inflation

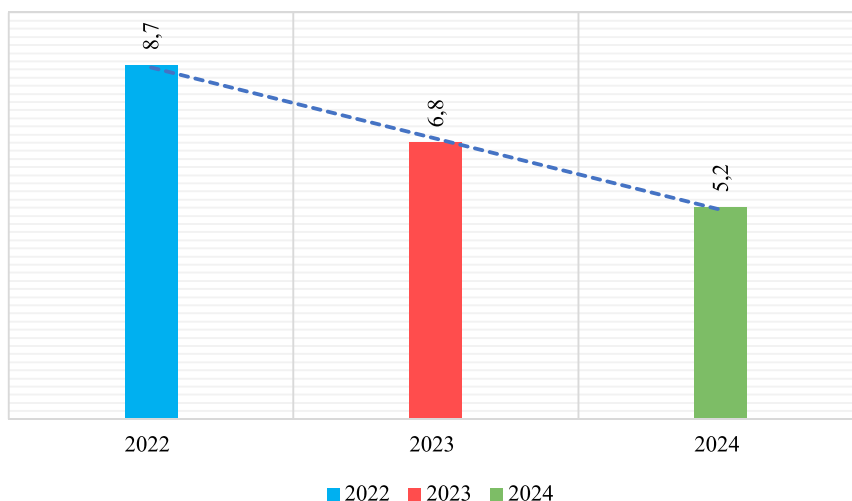
Selon les prévisions de base du Fonds Monétaire International, bien que l'inflation mondiale ait ralenti en 2023 pour atteindre 6,8 %, contre 8,7 % en 2022, elle pourrait rester élevée voire s'accroître en cas de chocs supplémentaires, notamment liés à l'aggravation du conflit en Ukraine et à des phénomènes météorologiques extrêmes. Cela entraînerait une poursuite du resserrement des politiques monétaires des banques centrales. Dans ce contexte, des turbulences financières pourraient réapparaître au fur et à mesure que les marchés s'ajusteraient à de nouvelles mesures de resserrement mises en place par les banques centrales.

Cependant, dans la plupart des pays, la priorité reste de réduire durablement les prix tout en assurant la stabilité financière. Par conséquent, les banques centrales devraient continuer à mettre l'accent sur la restauration de la stabilité des prix et le renforcement de la surveillance financière ainsi que de la gestion des risques.

Il est donc essentiel de noter que pour faire face efficacement à cette situation, il serait impératif de constituer des réserves budgétaires, en veillant à ce que la répartition des fonds contribue à soutenir de manière ciblée les populations les plus vulnérables. Dans ce contexte, des améliorations du côté de l'offre globale faciliteraient la rééquilibrage des finances publiques et un recul plus graduel de l'inflation vers les niveaux ciblés.



Figure 2 » PRÉVISION DU TAUX D'INFLATION MONDIALE



Source : Fonds Monétaire International.

Comparée à la tendance à la hausse observée en 2022, la Figure 2 indique que l'inflation mondiale devrait se modérer à partir de 2023, mais restera néanmoins supérieure aux objectifs fixés par les banques centrales. Dans cette perspective, la politique monétaire doit viser

à maintenir la stabilité des prix, tandis que la politique budgétaire doit s'efforcer d'atténuer les pressions sur le coût de la vie qui pèsent sur les populations les plus démunies, lesquelles voient leur pouvoir d'achat se réduire.

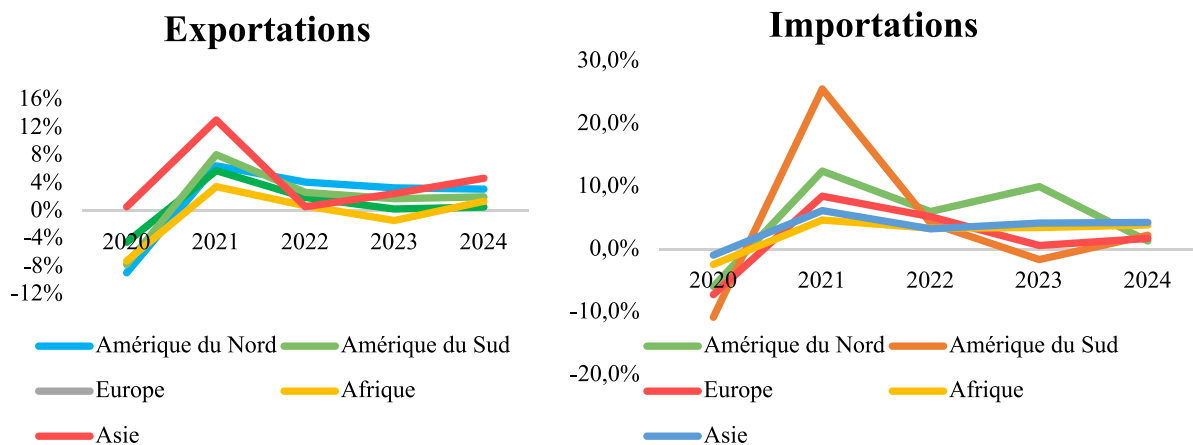


I.3. Commerce international

Selon les prévisions de la CNUCED, la croissance du commerce mondial devrait ralentir en raison de l'incertitude entourant l'évolution de la conjoncture économique mondiale, notamment en raison de facteurs tels que l'inflation persistante, les vulnérabilités financières, la poursuite du conflit en Ukraine et les tensions géopolitiques. Ainsi, les perspectives de croissance du commerce mondial demeurent incertaines, en particulier pour le second semestre de l'année 2023, en raison de plusieurs facteurs négatifs.

Cependant, il est important de noter que ce ralentissement du commerce mondial peut s'expliquer par diverses raisons, notamment les effets retardés de l'appréciation du dollar américain, qui ont entraîné un ralentissement des échanges en raison de la généralisation de la facturation en cette devise. De plus, les obstacles commerciaux croissants et les tensions géopolitiques persistantes, en particulier liées au conflit en Ukraine, jouent également un rôle.

Figure 3 » CROISSANCE DU COMMERCE DES MARCHANDISES



Source: OMC.

L'analyse de la Figure 3 met en évidence une diminution de la demande d'importations en raison du ralentissement de la croissance dans les grandes économies. En Europe, l'augmentation du prix de l'énergie due au conflit russo-ukrainien exercera une pression sur les dépenses des ménages et entraînera des coûts plus élevés dans le secteur manufacturier. En Amérique du Nord, la poursuite du resserrement de la politique monétaire aura des répercussions sur les dépenses liées aux taux d'intérêt, en particulier dans les secteurs du logement, de l'automobile et de

l'investissement. En Asie, notamment en Chine, la reprise économique consécutive à la réouverture de l'économie semble perdre de son élan, et le secteur immobilier continue de susciter des inquiétudes, ce qui a des conséquences sur l'économie mondiale dans son ensemble. Enfin, la hausse des factures d'importation des produits alimentaires en Afrique et en Amérique latine pourrait entraîner des problèmes tels que l'insécurité alimentaire et une dette excessive dans ces économies en développement.



Face à ces défis majeurs auxquels sont confrontés les échanges mondiaux de biens et de services, il est impératif de mettre en œuvre des politiques visant à soutenir et à stimuler la croissance du commerce international. Dans ce contexte, il est important de promouvoir l'ouverture des marchés, d'améliorer

les infrastructures commerciales et de renforcer la coopération internationale. Des politiques bien réfléchies et coordonnées, ainsi que des efforts conjoints au niveau international, seront essentiels pour favoriser une reprise durable du commerce mondial.

Encadré 2. Le 15^{ème} sommet des BRICS à Johannesburg : un renforcement de la coopération économique et de la promotion de la multipolarité

1. Enjeux

Le 15^{ème} sommet des BRICS, qui s'est tenu à Johannesburg en Afrique du Sud du 22 au 23 août 2023, a été l'occasion pour les cinq membres du groupe, à savoir le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, de discuter de divers enjeux mondiaux, notamment la guerre en Ukraine, la crise économique mondiale et la décarbonisation.

Les enjeux principaux dudit sommet étaient :

(i) Le renforcement de la coopération économique

L'un des principaux objectifs du sommet était de renforcer la coopération économique et commerciale entre les pays membres des BRICS. Ces pays représentent ensemble près de 40 % de la population mondiale et un quart du PIB mondial, ce qui en fait un groupe de poids sur la scène internationale. Ils ont donc cherché à exploiter leur potentiel économique et à renforcer leurs liens commerciaux afin de promouvoir leur croissance économique respective.

À cet égard, les BRICS ont adopté une déclaration commune dans laquelle ils se sont engagés à renforcer leur coopération dans les domaines du commerce, de l'investissement, des finances, de l'énergie et des infrastructures. Ils ont également annoncé la création d'un fonds de réserve de 500 milliards de dollars pour soutenir les pays membres en cas de crises économiques.

(ii) La promotion de la multipolarité et du multilatéralisme

Un autre enjeu important du sommet était la promotion de la multipolarité et du multilatéralisme. Les BRICS se sont engagés à défendre un ordre mondial plus équitable et équilibré, en opposition à l'hégémonie des puissances occidentales. Ils ont ainsi plaidé pour une réforme du système de gouvernance mondiale, notamment du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, afin de donner une voix plus importante aux pays en développement.

À cet égard, les BRICS ont adopté une déclaration commune dans laquelle ils ont appelé à une réforme du FMI et de la Banque mondiale pour les rendre plus représentatifs des pays en développement. Ils ont également proposé la création d'un nouveau fonds pour financer le développement des pays émergents et des pays en développement.

2. Défis

Ces pays membres du BRICS sont confrontés à un certain nombre de défis, notamment :

(i) La volonté de réduire la dépendance au dollar américain

Le dollar américain est la monnaie de réserve mondiale, mais il est également utilisé comme outil de pression économique par les États-Unis. Certains pays, comme la Chine, souhaitent réduire leur dépendance au dollar américain pour éviter d'être soumis à cette pression. Cependant, la dédollarisation des échanges commerciaux est un processus complexe qui prendra du temps.



(ii) Les divergences politiques

Les membres du BRICS ont des orientations politiques différentes. La Russie et la Chine sont des puissances autoritaires, tandis que le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud sont des démocraties. Ces divergences politiques peuvent parfois entraver la coopération entre les membres du groupe.

(iii) Les disparités économiques

Les membres du BRICS ont des économies de tailles et de niveaux de développement très différents. La Chine est l'économie la plus puissante du groupe, suivie de l'Inde et du Brésil. La Russie et l'Afrique du Sud ont des économies plus petites. Ces disparités économiques peuvent parfois créer des tensions entre les membres du groupe.

(iv) L'élargissement du BRICS

L'élargissement du BRICS est une initiative soutenue par tous les membres du groupe. Cette initiative est motivée par plusieurs facteurs, notamment :

- La volonté de renforcer la coopération entre pays émergents : l'élargissement du BRICS permettrait à de nouveaux pays émergents de participer à la coopération entre les membres du groupe. Cela pourrait contribuer à renforcer la coordination des politiques économiques et des initiatives diplomatiques des BRICS.
- La volonté de diversifier les membres du groupe : l'élargissement du BRICS permettrait d'inclure des pays de différentes régions du monde. Cela pourrait contribuer à renforcer l'influence internationale du groupe.

Les pays ayant exprimé leur intérêt à rejoindre le BRICS sont nombreux, notamment l'Argentine, l'Arabie saoudite, l'Égypte, l'Indonésie, l'Iran, la Turquie et le Nigeria. Les critères d'adhésion au BRICS ne sont pas encore clairement définis, mais ils devraient inclure des critères économiques, politiques et géographiques.

En plus des défis mentionnés ci-dessus, les BRICS sont également confrontés à d'autres défis, tels que :

- Le ralentissement économique de certains membres des BRICS. La Chine, par exemple, a connu une baisse de sa croissance économique ces dernières années, ce qui a eu des répercussions sur les autres pays membres.
- La sécurité et la lutte contre le terrorisme. Les BRICS sont confrontés à des menaces terroristes dans leurs régions respectives.

Ces défis pourraient avoir un impact négatif sur la coopération entre les membres des BRICS et sur leur influence internationale.

3. Possibilités

Les pays membres du BRICS présentent également un certain nombre de possibilités, notamment :

(i) La croissance économique

Les BRICS sont des moteurs de la croissance économique mondiale. En 2023, la Chine est la deuxième économie mondiale, suivie du Japon et de l'Allemagne. L'Inde vient en 6ème position. Le Brésil, la Russie et l'Afrique du Sud sont également des économies dynamiques. La coopération entre les BRICS peut contribuer à stimuler la croissance mondiale et à réduire la pauvreté.

(ii) L'influence internationale

Les BRICS sont des puissances émergentes qui jouent un rôle de plus en plus important sur la scène internationale. La Chine est la deuxième puissance militaire mondiale, et l'Inde est la troisième. La Russie est une puissance



nucléaire et un membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. Le Brésil est un leader régional en Amérique latine, et l'Afrique du Sud est un leader en Afrique. La coopération entre les BRICS peut leur permettre de peser davantage sur les affaires mondiales.

(iii) La coopération en matière de développement

Les BRICS ont une expérience et des expertises complémentaires dans le domaine du développement. La Chine a connu une croissance économique rapide au cours des dernières décennies, et elle a développé des modèles de développement qui pourraient être utiles aux autres pays émergents. L'Inde a une expérience dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et le développement des infrastructures. Le Brésil est un leader dans le domaine de l'agro-industrie. La Russie a des ressources naturelles importantes. L'Afrique du Sud est un leader dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. La coopération entre les BRICS peut contribuer à promouvoir le développement durable et à réduire les inégalités.

En plus des possibilités mentionnées ci-dessus, les BRICS présentent également d'autres possibilités, telles que :

(i) Le commerce et les investissements

Les BRICS ont un potentiel important pour le commerce et les investissements. Les pays membres du groupe ont des besoins et des compétences complémentaires, ce qui pourrait créer des opportunités de commerce et d'investissement mutuellement bénéfiques.

(ii) La coopération technologique

Les BRICS ont une expertise technologique importante. La Chine est un leader dans le domaine des nouvelles technologies, l'Inde est un leader dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, et le Brésil est un leader dans le domaine de l'agro-industrie. La coopération entre les BRICS dans le domaine de la technologie pourrait contribuer à stimuler l'innovation et à promouvoir le développement durable.

(iii) La coopération en matière de sécurité

Les BRICS sont confrontés à des menaces sécuritaires communes, telles que le terrorisme et les conflits régionaux. La coopération entre les BRICS dans le domaine de la sécurité pourrait contribuer à promouvoir la stabilité régionale et mondiale.

4. Conclusion

En conclusion, le 15^{ème} sommet des BRICS à Johannesburg a été une étape importante pour le groupe.

Les pays membres ont réaffirmé leur volonté de renforcer leur coopération économique et commerciale, de promouvoir un ordre mondial plus équitable, de relever les défis économiques et sécuritaires, d'élargir les pays membres, de dédollariser les échanges commerciaux, et d'exploiter les possibilités offertes par leur statut de puissances émergentes.

Ces objectifs sont ambitieux, mais ils sont réalisables si les BRICS parviennent à surmonter certains défis.

Les BRICS sont confrontés à des divergences politiques et des disparités économiques. Les pays membres ont des orientations politiques différentes, et ils ont des niveaux de développement économique différents. Ces divergences peuvent parfois entraver la coopération entre les membres du groupe.

Les BRICS devront également faire face à des défis externes, tels que la guerre en Ukraine, la crise économique mondiale et la décarbonisation. Ces défis sont complexes et exigent une coopération internationale.

Malgré ces défis, les BRICS ont le potentiel de jouer un rôle important sur la scène internationale.



Le groupe est composé de pays dynamiques qui ont une population jeune et une main-d'œuvre qualifiée. Les BRICS ont également des ressources naturelles importantes et un potentiel de croissance économique important.

Si les BRICS parviennent à surmonter leurs défis et à coopérer efficacement, ils pourraient devenir une force majeure sur la scène internationale.



I.4. Marché financier

Au cours du mois d'août 2023, les marchés financiers ont enregistré une tendance généralement à la baisse, contrairement au mois précédent. Les principaux indices boursiers tels que le Dow Jones, le S&P 500 et le Nasdaq ont clôturé le mois à des niveaux respectifs de 34 559 points, 4 433 points et 13 590 points. Les bourses européennes ont également suivi cette tendance.

Le CAC-40 sur le marché boursier de Paris a légèrement reculé, passant de 7 497 points à 7 324 points à la fin du mois d'août 2023. En Allemagne, l'indice DAX-40 a également enregistré un déclin, atteignant 15 792 points à la fin du mois. Cependant, la Bourse de Tokyo a également connu une légère baisse, passant de 33 172 points en juillet 2023 à 32 169 points à la fin d'août 2023.

Ces pertes des indices boursiers s'expliquent par la poursuite des politiques de resserrement monétaire menées par les banques centrales pour contrer les hausses de prix observées en raison du conflit en Ukraine. L'appréciation du dollar américain qui en a résulté a réduit la demande d'actifs boursiers et a entraîné une baisse de leurs valeurs. Par conséquent, pour restaurer la confiance financière, il est nécessaire de mettre en place des conditions économiques favorables à la croissance après la guerre, de manière à dissuader les plans de resserrement quantitatif envisagés par les banques centrales pour lutter contre l'inflation.



Figure 4 » ÉVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX INDICES BOURSIERS



Source : Macrotrends.



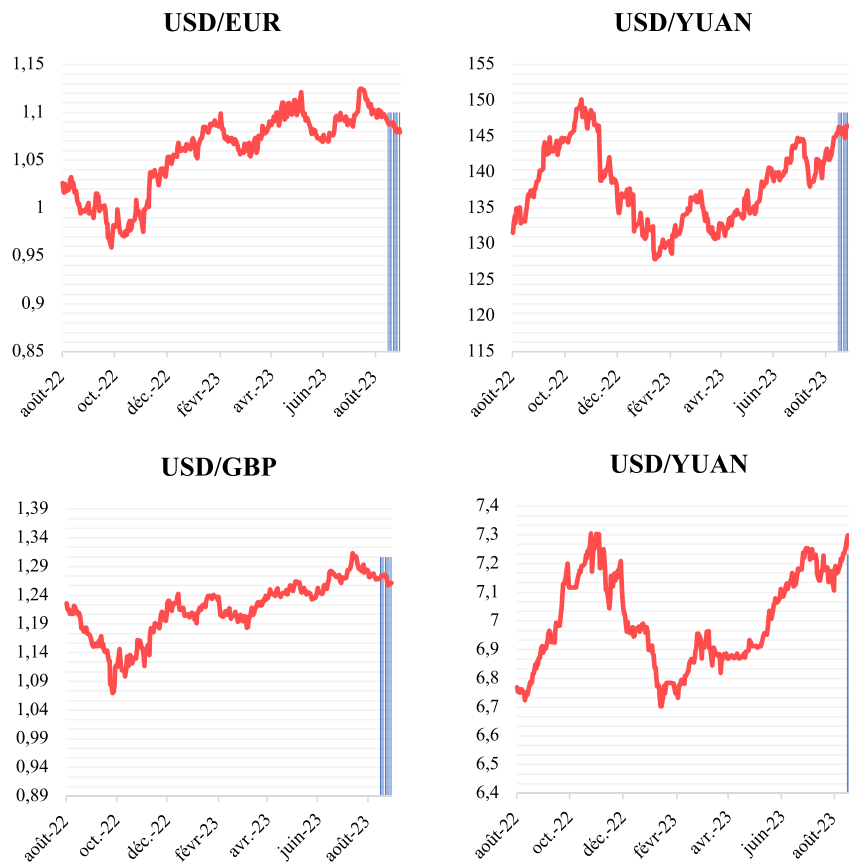
1.5. Marché des changes

Pendant le mois d'août 2023, les indices boursiers ont connu une baisse généralisée en raison de la poursuite de la politique monétaire restrictive menée par les banques centrales. En conséquence, cela a renforcé la demande de liquidités en tant que valeur refuge, ce qui a entraîné une appréciation significative du billet vert par rapport à l'euro et à la livre sterling au cours de ce mois d'août 2023. À la fin du mois, la monnaie européenne s'est évaluée à 1,0792 USD/EUR, tandis que la livre britannique a atteint près de 1,2613 USD/GBP.

En Asie, la trajectoire du yen japonais a été à la hausse tout au long du mois en raison de la dépréciation de la monnaie japonaise par rapport au dollar américain, notamment en raison de la hausse des taux obligataires américains. À Pékin, la monnaie chinoise a également été affectée par la force du dollar américain. Cette diminution du yuan chinois pourrait être exacerbée par le ralentissement de l'économie mondiale, ce qui pourrait représenter une menace pour les exportations chinoises en contractant potentiellement l'activité manufacturière en Chine.



Figure 5 » ÉVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX COURS DE CHANGES



Source: Macrotrends.



I.6. Marché des produits stratégiques

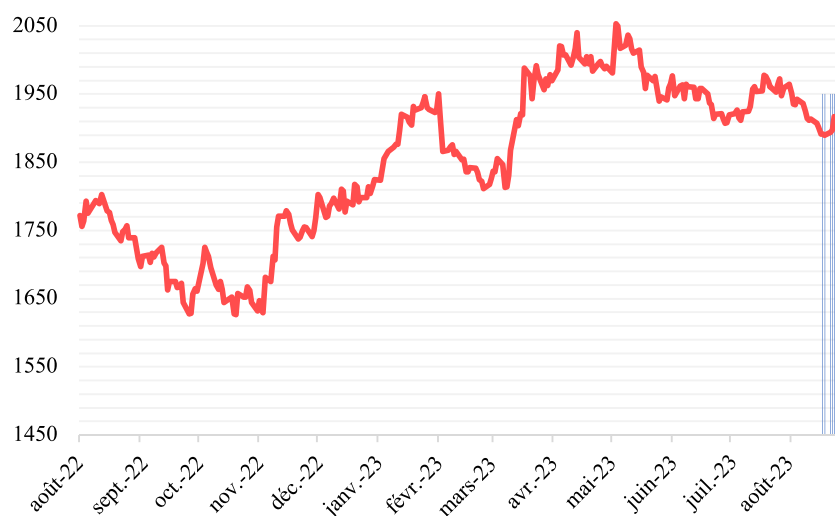
- Or

Contrairement au mois précédent, les prix de l'or ont connu une baisse au cours du mois d'août 2023. À la clôture de ce mois, l'or s'est évalué à environ 1 935 USD l'once. Les pressions à la hausse sur les marchés américains des obligations auraient réduit l'attrait du métal précieux. En effet, l'appréciation du dollar américain a entraîné une moindre attractivité de l'or en tant que réserve de valeur, en raison de la corrélation négative entre la devise américaine et le métal précieux. Cette situation devrait persister tant que la Réserve fédérale (Fed) restera déterminée à lutter contre l'inflation en resserrant sa politique monétaire.

Il est essentiel de noter que les décisions de politique monétaire de la Fed ont un impact significatif sur les prix de l'or. Les mesures expansionnistes, telles que la réduction des taux d'intérêt, peuvent entraîner une augmentation de la valeur de l'or en réduisant le coût d'opportunité de sa détention par rapport à d'autres actifs financiers. En revanche, une politique monétaire restrictive, caractérisée par une augmentation des taux d'intérêt, peut provoquer une baisse des prix de l'or en raison de la diminution de la demande pour les actifs refuges.

L'or est souvent perçu comme un actif sûr en période d'incertitude économique et financière, ce qui encourage les investisseurs à le considérer comme un moyen de protéger leur capital et de diversifier leur portefeuille. Toutefois, les prix de l'or sont influencés par de nombreux facteurs, tels que les taux d'intérêt, l'inflation, les fluctuations des devises, la confiance des investisseurs, ainsi que les conditions macroéconomiques mondiales.

Figure 6 >> EVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DE L'OR (EN USD PAR ONCE)



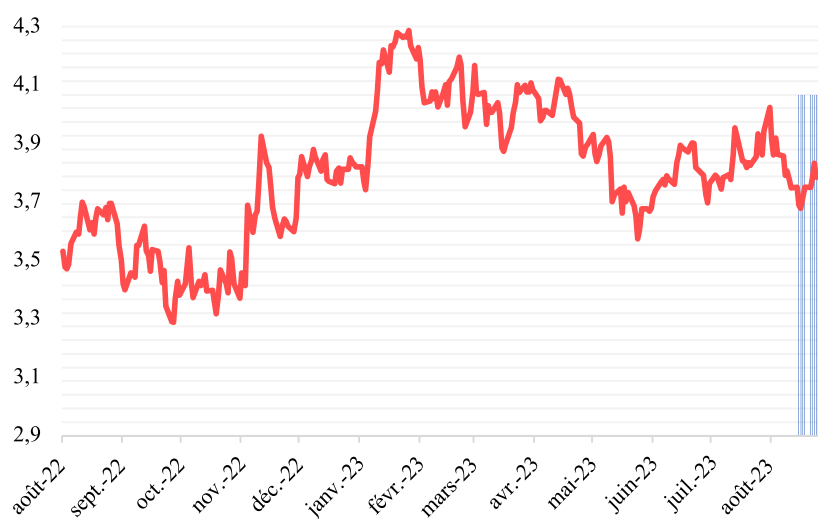
Source : Macrotrends.

- Cuivre

Après une augmentation temporaire le mois précédent, les prix du cuivre ont confirmé leur tendance globalement à la baisse au cours du mois d'août 2023. En effet, à la clôture de ce mois, les prix du métal rouge ont atteint un creux de 38 368 USD par tonne métrique. Cette situation peut être attribuée au ralentissement de l'économie mondiale, les prix de cette matière première étant un indicateur fiable de la santé économique mondiale.

Il est donc essentiel de surveiller attentivement les développements économiques, géopolitiques et monétaires pour évaluer les perspectives du marché du cuivre. Les fluctuations des prix du cuivre peuvent avoir des répercussions significatives sur les entreprises, les pays producteurs et les investisseurs, et constituent un indicateur important de l'activité économique mondiale.

Figure 7 » **EVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DU CUIVRE (EN MILLIERS D'USD PAR TONNE)**



Source : Macrotrends.

- Pétrole

En août 2023, les prix du pétrole brut ont enregistré une légère baisse à la fois sur le marché américain (WTI) et sur le marché européen (Brent), atteignant respectivement 81,37 USD le baril pour le WTI et 85,44 USD le baril pour le Brent à la clôture du mois. Cette diminution est attribuée au ralentissement de l'économie mondiale. Cependant, l'orientation à long terme du marché dépendra en grande partie des

décisions prises lors de la prochaine réunion des pays membres de l'OPEP+ concernant leur politique de limitation de la production de pétrole.

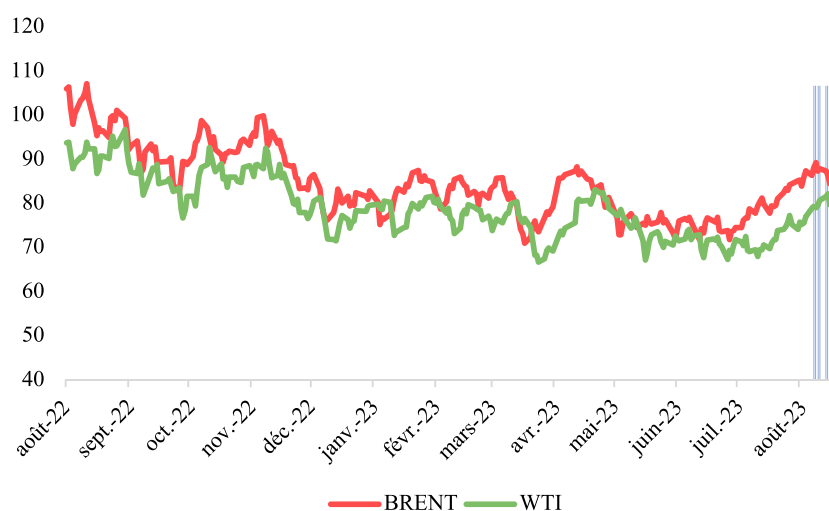
Le marché pétrolier est soumis à des incertitudes liées à la situation géopolitique et économique mondiale, ainsi qu'aux choix de l'OPEP+ en ce qui concerne la production de pétrole. Ces facteurs, combinés aux



mesures de relance économique mises en place par les gouvernements, auront un impact significatif sur l'évolution future du marché. Il est donc essentiel de

surveiller attentivement ces développements pour comprendre leur influence sur la demande et l'offre de pétrole, et, par conséquent, sur les prix du marché.

Figure 8 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DU PÉTROLE (EN USD PAR BARIL)



— BRENT — WTI

Source : Macrotrends.



2. Contexte national

II.1. Evolution de l'économie nationale

L'actualité économique du mois de juillet 2023 a été marquée par plusieurs faits notables. Il s'agit de : (i) la hausse de prix de maïs dans l'espace du Grand-Kasaï ; (ii) l'appel de l'UDECOM au gouvernement pour contrer la hausse frauduleuse des prix des denrées alimentaires ; (iii) l'appel du gouvernement aux banques commerciales à reverser les fonds de la parafiscalité sur les produits pétroliers ; (iv) réactions de la DGI face à la décision du gouvernement de mettre en place d'une commission contrôle-qualité à la DGI ; (v) la problématique de l'exportation illicite et contrebande du cacao.

Plus explicitement, ces faits sont présentés comme ci-dessous :

1. Hausse de prix de maïs dans l'espace du Grand-Kasaï

La hausse vertigineuse du prix du maïs sur les marchés de Kananga (Kasaï central), Mbuji-Mayi (Kasaï-Oriental) et Mwene-Ditu dans la province de Lomami, au centre de la RD Congo, suscite des préoccupations depuis quelques semaines.

Il y a un mois, une mesurette de 3 kilos et demi de maïs, qui coûtait entre 3 000 et 3 500 FC, se négocie actuellement à 5 000 FC à Kananga et Mwene-Ditu. À Mbuji-Mayi, la mesurette atteint 5 500 voire 6 000 FC.

Certains revendeurs établissent un lien direct entre cette hausse des prix du maïs et la rareté du produit sur le marché. Les colporteurs à vélo, communément appelés "Bayanda," qui jouent un rôle crucial dans l'approvisionnement des marchés en maïs grain, manioc, niébé, se plaignent des tracasseries policières sur la route entravant leur capacité à ravitailler efficacement les marchés.

Il est important de noter que cette augmentation des prix n'est pas limitée au maïs uniquement. Les vendeurs de farine de manioc, de riz, de haricots et d'huile de palme constatent également une hausse significative de leurs produits. Cette tendance soulève des préoccupations quant à l'impact sur le coût de la vie des populations locales et appelle à une réflexion sur les facteurs sous-jacents contribuant à cette inflation des prix alimentaires.

2. Appel de l'UDECOM au gouvernement pour contrer la hausse frauduleuse des prix des denrées alimentaires

L'Union pour la défense des droits des consommateurs au Congo (UDECOM) exprime sa préoccupation face à la détérioration du pouvoir d'achat des consommateurs, attribuée à la dépréciation du franc congolais, la monnaie locale, et à son impact sur les prix des produits alimentaires.

Dans une lettre adressée au Vice-premier ministre en charge de l'Économie nationale, dont une copie a été reçue par la rédaction d'Actu30.cd, cette organisation dénonce la montée générale des prix des biens et services sur le marché, orchestrée par des opérateurs économiques peu scrupuleux, rendant ainsi les produits alimentaires de base inabordable pour les consommateurs et détériorant leurs conditions de vie.

Dans ce contexte, l'UDECOM enjoint le ministère de l'Économie à renforcer la surveillance du marché pour garantir le respect de la loi sur la liberté des prix et de la concurrence, afin de contrer toute augmentation frauduleuse des prix des produits alimentaires.

Par ailleurs, la loi numéro 18-020 relative à la liberté des prix et à la concurrence vise à instaurer la transparence, la régularité et la loyauté des prix, ainsi qu'à lutter contre les pratiques restrictives et les hausses de prix

illicites. Ces phénomènes sont malheureusement courants sur le marché actuel. Les autorités compétentes ont la responsabilité de surveiller de près et de faire respecter cette loi, et de rappeler à tous que la manipulation des prix est interdite, comme indiqué dans la correspondance de l'UDECOM.

En outre, l'UDECOM soutient les mesures prises par le gouvernement pour atténuer cette crise et encourage les acteurs économiques à privilégier l'utilisation de la monnaie locale plutôt que le dollar américain.

Enfin, cette organisation des consommateurs congolais appelle également la Banque centrale du Congo à respecter rigoureusement la loi régissant le marché des changes. Cette démarche vise à renforcer la stabilité financière et à protéger les consommateurs contre les fluctuations de la monnaie étrangère.

3. Appel du gouvernement aux banques commerciales à reverser les fonds de la parafiscalité sur les produits pétroliers

Le Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie nationale, Vital Kamerhe, a émis une directive à l'attention des banques commerciales opérant en République démocratique du Congo. Cette directive les enjoint à reverser dans les temps les fonds issus de la parafiscalité sur les produits pétroliers dans le compte centralisateur de la Direction générale des douanes et accises (DGDA).

Cette instruction a été communiquée lors d'une réunion entre le VPM Vital Kamerhe et les représentants des banques, qui s'est tenue le vendredi 11 août dans son cabinet de travail.

Le VPM a souligné que le versement régulier sur le compte centralisateur de la DGDA est essentiel, car il garantit aux banques la capacité de rembourser le prêt que l'État congolais prévoit de contracter

prochainement. Cette démarche est conforme à un arrêté interministériel qui définira les mécanismes de collecte des fonds destinés à compenser les pertes et manques à gagner des sociétés pétrolières.

Ces dernières années, la bancarisation a rendu obligatoire la gestion des opérations fiscales par les banques. Cependant, la DGDA a alerté le gouvernement sur les importantes divergences constatées entre les chiffres qu'elle recueille lors de la collecte de la parafiscalité sur les produits pétroliers et ceux enregistrés dans les comptes centralisateurs de la DGDA.

À ce sujet, le VPM Vital Kamerhe a informé les banques de missions qu'il va superviser à partir de la semaine prochaine pour concilier les chiffres relatifs à la parafiscalité sur les produits pétroliers.

Les banques ont accueilli favorablement le message du gouvernement et se sont engagées à collaborer étroitement avec la mission que dirigera le vice-Premier ministre pour faciliter le remboursement des pertes et manques à gagner des sociétés pétrolières.

En représentation des banques, Joe Nkoi Lolonga, responsable du secteur public chez Access Bank, a répondu positivement au VPM et indiqué qu'ils retourneraient vers leur back-office pour demander la conciliation des chiffres entre la DGDA et leurs opérations. Cette opération consistera à retracer les montants collectés et déversés pour déterminer ce qui doit être reversé à la DGDA, en vue de concilier les chiffres.

En ce qui concerne le montage financier établi avec le gouvernement via la société Cobil SA pour le remboursement des pertes et manques à gagner, Joe Nkoi Lolonga a révélé que les banques ont soumis une offre au gouvernement par l'intermédiaire de Cobil SA pour faciliter ce montage financier. Il a également

assuré que les banques ont déjà réservé des fonds pour soulager les sociétés pétrolières dans la mesure du possible. Toutefois, la finalisation des modalités d'emprunt et des paiements aux sociétés pétrolières est encore en cours.

Selon Joe Nkoi Lolonga, cette approche confirme que le gouvernement a pris toutes les mesures nécessaires pour permettre aux banques de procéder aux paiements des sociétés pétrolières, et le premier paiement pourrait intervenir ce week-end.

Il est important de noter que ces mécanismes convenus devraient permettre de rembourser la dette contractée par le gouvernement envers les sociétés pétrolières dans le cadre de la politique de subvention du prix du carburant à la pompe. Cette politique vise à préserver le pouvoir d'achat des Congolais en prenant en charge une partie du coût réel de chaque litre de carburant payé à la pompe par le consommateur.

4. Réactions de la DGI face à la décision du gouvernement de mettre en place d'une commission contrôle-qualité à la DGI

Des tensions se manifestent actuellement à la Direction Générale des Impôts (DGI) en République démocratique du Congo, avec des syndicats qui préparent des actions de grève en réaction à une lettre de Nicolas Kazadi, qui propose la création d'une commission de contrôle de la qualité au sein de la DGI.

Nicolas Kazadi a convoqué le directeur général de la DGI pour discuter de ce projet. Cependant, les syndicats considèrent cette initiative comme "scandaleuse". Ils estiment que la proposition de créer une telle commission, composée d'experts de différentes entités gouvernementales, pourrait mettre en péril l'autonomie administrative de la DGI.

Le directeur général de la DGI, Barnabé Mukadi, a réagi en rappelant les dispositions légales régissant les procédures fiscales, en particulier l'article 25 de la loi du 13 mars 2003 sur la réforme des procédures fiscales. Cet article confère à l'Administration des Impôts le pouvoir exclusif de vérifier l'exactitude des déclarations fiscales. Elle peut faire appel à des experts extérieurs uniquement si des connaissances techniques particulières sont nécessaires.

L'introduction d'une commission de contrôle de la qualité, telle que proposée par Nicolas Kazadi, pourrait, selon Barnabé Mukadi, entraîner des contestations de la part des contribuables et priver l'Administration des Impôts de la possibilité de contre-vérification en cas de fraudes fiscales avérées.

Les syndicats de la DGI critiquent également cette proposition, soulignant que les membres potentiels de la commission n'ont pas la qualification nécessaire pour mener des contrôles fiscaux, ce qui pourrait compromettre la validité juridique de leurs rapports de redressement.

Ils considèrent cette initiative comme une ingérence dans les affaires de la DGI, qui devrait jouir de son autonomie administrative. Ils rappellent que la DGI peut faire appel à des experts externes si nécessaire, mais elle devrait être celle qui les désigne.

Ces tensions laissent planer des incertitudes sur la situation à la DGI et suscitent des préoccupations quant à l'impact sur la mobilisation des recettes fiscales et sur la légitimité des actions envisagées par Nicolas Kazadi.

5. Problématique de l'exportation illicite et contrebande du cacao

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Économie Nationale, Vital Kamerhe, a rencontré le 22 août 2023, dans son cabinet de travail, les membres de l'Association des Exportateurs du Cacao-Café de la RDC (ASSECCAF) et de ESCOKIVU. Les échanges ont porté sur les questions de produits agricoles de la RDC et leur exportation.

Les exportateurs ont exprimé leur préoccupation quant aux exportations illicites et à la contrebande, qui constituent un frein au développement de ce secteur et à la croissance économique du pays.

Mike Ntambwe, Directeur Général de l'Agence Nationale de Promotion des Exportations (ANAPEX), a indiqué que plus de la moitié de la production de cacao du Nord-Kivu est perdue du fait de la fraude. Il a estimé que le gouvernement doit prendre des mesures fortes pour lutter contre ce phénomène.

Philip Betts, Directeur Général de ESCOKIVU, a également souligné que la fraude est un problème majeur. Il a rappelé qu'en Ouganda, il n'y a pas de taxes à l'exportation sur le cacao, ce qui rend ce pays plus attractif pour les exportateurs frauduleux.

Benjamin Kakule Munzenda, président national de l'ASSECCAF, a dénoncé les taxes illicites qui sont imposées aux exportateurs. Il a demandé au gouvernement de prendre des mesures pour les supprimer.

Les exportateurs ont proposé au gouvernement de prendre des mesures telles que l'interdiction de l'exportation de fèves de cacao vers les pays voisins, ainsi que l'encouragement de l'exportation de produits transformés à base de cacao.

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Économie Nationale, s'est dit ouvert aux propositions des exportateurs. Il a demandé à ceux-ci de lui remettre des propositions concrètes avant de prendre des mesures. Les discussions entre les exportateurs et les services du ministère de l'Économie nationale devraient se poursuivre afin de trouver des solutions idoines aux problèmes soulevés.

II.1.2. Activité économique

Dans le cadre de l'assainissement de l'environnement des affaires en RDC, l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANAPI) a organisé une retraite du Groupe Thématique d'Experts Sectoriels sur le climat des affaires. Cette réunion a rassemblé des délégués de diverses entités gouvernementales, du secteur privé et du monde académique pour évaluer la mise en œuvre de la feuille de route des réformes sur le climat des affaires adoptée en 2021.

La Ministre du Plan a ouvert cette retraite en notant un faible taux de réalisation des réformes à seulement 36%, attribuant cela à des obstacles tels que la bureaucratie, la résistance au changement et des évolutions politiques et économiques. L'objectif principal était de mettre à jour la feuille de route afin de l'adapter au contexte socio-économique actuel et aux priorités du Programme national stratégique de développement (PNSD).

Plus de 100 experts ont participé à ces travaux, visant à dresser un bilan de la mise en œuvre des réformes gouvernementales sur le climat des affaires avant l'adoption d'une nouvelle feuille de route. Les principales contraintes rencontrées ont été discutées, et des stratégies efficaces ont été proposées pour faciliter leur mise en œuvre à l'avenir.



Parmi les réformes envisagées, il y a la simplification du processus d'obtention de visas d'affaires pour les investisseurs étrangers afin d'attirer davantage d'investissements. Une révision du Code des investissements a également été envisagée pour rendre la République démocratique du Congo plus compétitive et attrayante pour les investisseurs. Enfin, il a été souligné que des réformes courageuses et audacieuses sont nécessaires pour favoriser le développement économique et l'attraction d'investissements durables en RDC, notamment par la simplification de la fiscalité et la réduction des formalités administratives.

Dans un autre registre, l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) en République Démocratique du Congo (RDC) a recommandé la vulgarisation du manuel des procédures de gestion de la dotation de 0,3% du chiffre d'affaires des entreprises minières pour le développement communautaire. L'objectif est de sensibiliser les parties prenantes à l'importance de ce manuel dans le processus de développement socio-économique du pays. Cela fait suite à un atelier d'évaluation de cette dotation, qui s'est tenu sur trois jours à Kinshasa et qui a réuni des représentants des ministères des Mines, des Affaires sociales, des entreprises minières, de la société civile et des communautés locales impactées par l'exploitation minière.

L'atelier a également recommandé l'imposition de sanctions aux entreprises minières en cas de non-respect des cahiers des charges, ainsi que le respect strict du manuel des procédures en matière de transparence dans la gestion de cette dotation. Il a été souligné que la maîtrise des textes légaux par les acteurs impliqués est essentielle pour la mise en œuvre efficace de cette dotation.

La dotation de 0,3% du chiffre d'affaires des entreprises minières en RDC est destinée au développement communautaire, en réponse aux Objectifs de Développement Durable (ODD). Il s'agit d'une initiative

visant à améliorer le bien-être socio-économique des communautés locales impactées par les activités minières, notamment dans des domaines tels que l'éducation, la santé et les infrastructures.

L'ITIE/RDC a salué le soutien financier de partenaires tels que la coopération allemande GIZ, l'Union européenne, le Centre Carter, NRGI et TCC pour leurs efforts en faveur du développement des communautés. Il est clair que l'application rigoureuse de ces mesures de transparence et de gouvernance dans le secteur minier est cruciale pour garantir que les bénéficiaires de l'industrie minière profitent véritablement aux populations locales et contribuent au développement durable de la RDC.

En ce qui concerne la question de sous-traitance en République Démocratique du Congo, il y a lieu de noter qu'elle concerne tous les secteurs d'activités et tous les secteurs de l'économie notamment les mines, les hydrocarbures, les bâtiments et la télécommunication, sauf dispositions légales régissant certains secteurs d'activités ou certaines professions (article 2 de la loi sur la sous-traitance). Elle porte généralement sur les activités dites connexes ou annexes. Depuis le 08 février 2017, le pays s'est doté d'une nouvelle loi sur la sous-traitance et ladite loi fixe les règles applicables à la sous-traitance entre personnes physiques et morales et la particularité de cette loi est qu'elle rend obligatoire la sous-traitance des activités annexes et connexes de l'activité principale et l'a réservé qu'aux entreprises congolaises à capitaux congolais dans le but de promouvoir l'émergence de la classe moyenne congolaise. Cette loi met l'accent sur la protection de la main d'œuvre locale et favorise la création de l'emploi. Elle constitue un moyen pour l'Etat Congolais de promouvoir les petites et moyennes entreprises évoluant en RDC dans le sens où l'entreprise ou l'entrepreneur principal devra payer 30 % comme acompte à la conclusion d'un contrat et ledit contrat est synonyme de garantie pour l'entreprise sous-traitante auprès de la banque à laquelle elle sollicite un crédit.



La loi sur les marchés publics de 2010 régit la sous-traitance dans le rapport entre les pouvoirs publics et les co-contractants, personne privée.

Le Directeur général de l'Autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé a rapporté que près de huit milliards de dollars du secteur de la sous-traitance échappaient au trésor public. Il a présenté ces conclusions dans un rapport adressé au chef de l'État. L'objectif est de s'assurer que cet argent reste dans le pays pour contribuer au budget national et réduire la pauvreté. Il a également exprimé sa préoccupation concernant le faible nombre de sociétés de sous-traitance congolaises à Kinshasa. Il souhaite encourager davantage de sociétés locales à participer à la sous-traitance et prévoit d'accroître la surveillance de ce secteur avec l'aide des inspecteurs.

Il a souligné que certaines entreprises, comme les télécoms et les brassicoles, avaient initialement ignoré l'importance de la sous-traitance, mais qu'elles ont maintenant adhéré à cette pratique. Il a également noté que la sous-traitance était déjà réglementée dans certaines provinces, notamment dans le secteur minier.

II.1.3. Dynamique des prix

Durant le mois d'août 2023, les prix ont globalement évolué à la baisse comparativement à juillet 2023. Comme l'indique le tableau ci-dessous, le rythme d'évolution de prix s'est décéléré en août 2023.

Pour ce qui est du taux d'inflation hebdomadaire, il s'est situé à 0,20% à la quatrième semaine du mois d'août 2023, soit une baisse de 96,60% comparée à celui enregistré à la clôture de juillet 2023 où ce taux s'était fixé à 5,79%.

Quant au taux d'inflation cumulée, il s'est fixé à 0,68% à la quatrième semaine d'août 2023 contre 16,46% réalisé un mois plus tôt, soit une variation négative de 95,86%.

S'agissant de l'inflation en glissement annuel, elle s'est située à 22,84% à la quatrième semaine d'août 2023 contre 23,33% un mois plus tôt, soit une baisse de 2,11%. A ce rythme, il est attendu un niveau d'inflation de 27,58% en fin d'année 2023 contre 13,13% réalisé une année plus tôt (2022).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'inflation en août 2023.

Tableau 1 » ÉVOLUTION DE L'INFLATION (AOÛT 2023)

	Inflation hebdomadaire	Inflation cumulée	Inflation en glissement annuel	Inflation annualisée
Semaine 1	0,16	0,16	23,25	29,50
Semaine 2	0,15	0,32	23,08	28,77
Semaine 3	0,17	0,48	22,95	28,13
Semaine 4	0,20	0,68	22,84	27,58

Source: BCC, août 2023.



II.1.4 Taux de change et réserves de change

Au cours d'août 2023, le taux de change s'est légèrement détérioré sur le marché interbancaire où il s'est établi à 2 476,09 à la deuxième semaine d'août 2023 contre 2 427,85 en fin juillet 2023, soit une dépréciation de 1,99%.

Sur le marché parallèle, le taux de change s'est situé à 2 456,25 à la deuxième semaine d'août 2023 contre 2 471,25 un mois plus tôt, soit une appréciation de 0,61%.

Tableau 2 » ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE

	Clôture juillet 2023	Août 2023			Variation juillet-août 2023
		Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	
Marché interbancaire	2 427,85	2 416,57	2 476,09	-	1,99%
Marché parallèle	2 471,25	2 470,63	2 456,25	-	- 0,61%

Source : BCC.

S'agissant des réserves de change, elles ont légèrement augmenté comparativement à août 2023. En effet, les réserves de change se sont situées à 4,76 milliards d'USD à la deuxième semaine d'août 2023, soit un accroissement de 1,49% comparativement au mois précédent où elles s'étaient situées à 4,69 milliards

d'USD. Rapporté en nombre de mois d'importations, la couverture des importations par les réserves de changes est passée de 2,54 mois à 2,57 mois entre fin juillet 2023 et la deuxième semaine d'août 2023, soit une légère hausse de 1,18%.

Tableau 3 » ÉVOLUTION DES RÉSERVES DE CHANGE

	Clôture juillet 2023	Août 2023			Variation juillet - août 2023
		Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	
En milliards de USD	4,69	4,77	4,76	-	1,49%
En mois d'importations	2,54	2,58	2,57	-	1,18%

Source : BCC.

Encadré 3. La politique monétaire de la Banque centrale du Congo au regard de la flambée croissante des prix des biens et services sur le marché intérieur en RDC

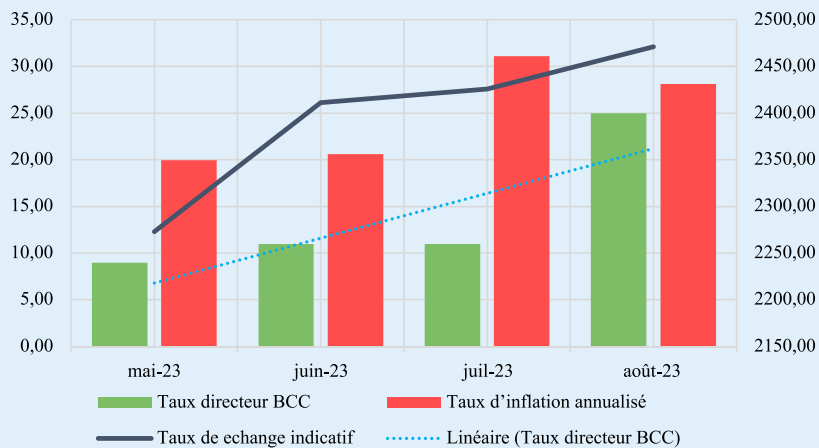
Pendant le deuxième trimestre de l'année 2023, l'économie de la République Démocratique du Congo (RDC) a connu une forte augmentation des prix des biens et services sur le marché intérieur. Cette tendance haussière, observée au cours des quatre derniers mois de l'année en cours, s'est intensifiée, portant le taux d'inflation annuel à 28,12% en août 2023, contre 19,96% en mai de la même année.

En réponse à cette inflation croissante, la Banque centrale du Congo a pris des mesures en ajustant son taux directeur, passant de 9% en mai à 25% en août 2023. Cette décision vise à contrôler les pressions inflationnistes élevées en incitant les banques à augmenter les taux d'intérêt sur les prêts personnels et hypothécaires, ce qui a pour effet de décourager les emprunts et les dépenses, contribuant ainsi à atténuer l'inflation.

Le taux directeur joue également un rôle essentiel en servant de référence pour les taux d'intérêt pratiqués entre les institutions financières. Les banques commerciales et autres institutions financières se réfèrent à ce taux pour déterminer les taux d'intérêt des prêts personnels, hypothécaires et autres qu'elles proposent.

Il est important de noter que les effets des ajustements du taux directeur sur l'économie peuvent prendre du temps, généralement de 18 à 24 mois, avant de se faire pleinement ressentir. Dans ce contexte, l'impact de l'augmentation du taux directeur de la Banque centrale de 9% à 25% sur le taux d'inflation ne sera visible que dans le futur et n'aura pas d'effet immédiat sur le taux d'inflation observé au moment de la décision.

Figure 9 » EVOLUTION CONJOINTE DU TAUX DIRECTEUR, TAUX D'INFLATION ANNUALISÉ ET TAUX DE CHANGE INDICATIF. (DE MAI À AOÛT 2023)



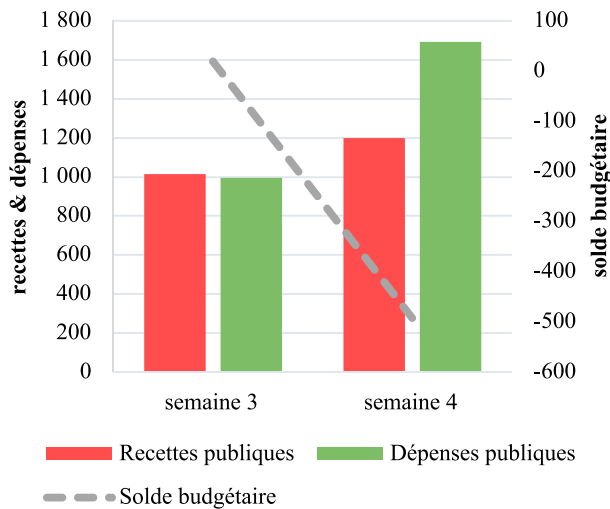
Source : Base de données de Congo Challenge.

La figure ci-dessus montre que malgré les efforts visant à maîtriser l'inflation par le biais de l'ajustement du taux directeur de la BCC, le taux d'inflation annuel et le taux de change indicatif ont continué d'augmenter, passant respectivement de 19,96% et 2 411 dollars américains en mai 2023 à 28,12% et 2 471 dollars américains en août 2023. Cela souligne les défis auxquels l'économie congolaise est confrontée dans la lutte contre l'inflation.

II.1.5 Finances publiques

A la quatrième semaine du mois d'août 2023, le compte des opérations s'est soldé avec un déficit de 492 351 millions de CDF. Les recettes publiques ont atteint 1 198 464 millions de CDF, tandis que les dépenses ont été évaluées à 1 690 815 millions de CDF. Le solde cumulé à ce jour est donc négatif de 1 854 159 millions de CDF.

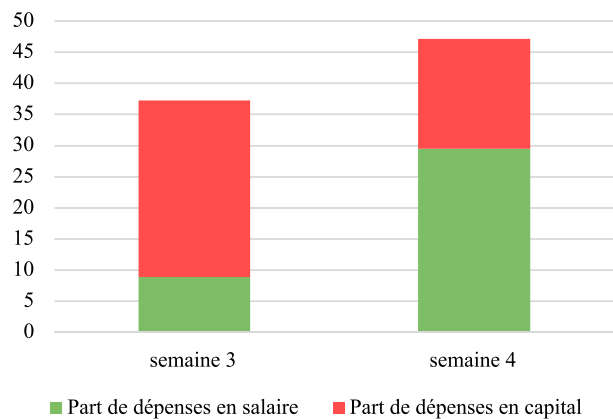
Figure 10 » ÉVOLUTION DE RECETTES PUBLIQUES, DE DÉPENSES PUBLIQUES AU COURANT DU MOIS D'AOÛT 2023 (EN MILLIONS DE CDF)



Source : Ministère des Finances, CTR.

Les dépenses publiques de ce mois d'août 2023 ont été relativement faibles par rapport au mois précédent, soit 1 690 815 millions de CDF contre 2 858 189 millions de CDF. Les dépenses du gouvernement restent orientées vers les frais de fonctionnement, le paiement de salaire de fonctionnaires et le reste vers les investissements en capital.

Figure 11 » ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DE DÉPENSES PUBLIQUES (EN%)

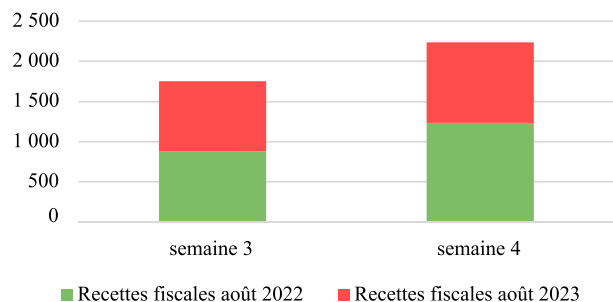


Source : Ministère des Finances, CTR.

Il sied de signaler que la part la plus importante de dépenses publiques a été consacrée aux frais de fonctionnement de l'Etat. Cela pourrait justifier les efforts du gouvernement pour ramener la paix dans cette période d'agression par les rebelles du M-23 avec le soutien de l'armée Rwandaise. Malgré tout, le gouvernement n'alloue pas suffisamment de ressources pour améliorer les conditions de vie de la population à travers les infrastructures de base.

Figure 12 » ÉVOLUTION DE RECETTES FISCALES (EN MILLIONS DE CDF)

Comparaison du niveau de recettes fiscales



Source : Ministère des Finances, CTR.



Il s'observe que la mobilisation de recettes du mois d'août 2023 a été faible par rapport au mois d'août 2022. Les régies financières ont mobilisé 1 003 394 millions de CDF en 2023 contre 1 233 436 millions de CDF en 2022.

Il est important de noter qu'au cours de l'adjudication des bons du Trésor indexés au mois d'août 2023, ayant une échéance de six mois, le gouvernement a réussi à emprunter 50 millions de dollars pour pallier les déficits budgétaires causés par la faible collecte de recettes. Il est essentiel que le gouvernement redouble d'efforts dans la mobilisation des recettes publiques afin de répondre aux besoins de la population congolaise.

II.2 Evolution de la situation politique

Le mois d'août 2023 a été très mouvementé avec beaucoup de tensions entre parties prenantes autour des faits saillants ci-dessous :

1. Le processus électoral

Dans la salle Abbé Malu Malu, le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), Denis Kadima, a officiellement convoqué l'électorat pour les élections des députés provinciaux et des conseillers communaux le mercredi 2 août en présence des agents et cadres de la centrale électorale. Pour le numéro 1 de la CENI, cette cérémonie revêt une importance particulière, car les électeurs congolais sont appelés à choisir leurs conseillers communaux pour la première fois depuis 1987. Denis Kadima a ajouté que cette élection pourrait favoriser une démocratie locale vigoureuse, fondamentale pour une démocratie nationale saine et le développement.

Par ailleurs, la CENI s'attend à une plus grande affluence des candidats à l'élection des députés provinciaux et des conseillers communaux dans les différents bureaux de réception et de traitement des

candidatures. Denis Kadima a exprimé le souhait que les élections en République démocratique du Congo soient cette fois-ci une célébration de la démocratie. Dès le jeudi 3 août, les portes des bureaux de réception et de traitement des candidatures seront ouvertes sur l'ensemble du territoire.

Il est à noter qu'après la publication par la CENI de la liste provisoire des candidatures déclarées recevables et irrecevables à l'élection des députés nationaux, le camp Fayulu, qui avait refusé de déposer les dossiers de ses membres, a réagi. Le coordonnateur de la coalition Lamuka-Fayulu, le professeur Matthieu Kalele, a rassuré les Congolais quant à la décision de sa famille politique de ne pas déposer les candidatures de ses membres. Cependant, il a précisé que cette décision ne devait pas être interprétée comme un boycott des élections. « Lamuka réaffirme avoir ses listes prêtes, mais attend l'annonce de l'audit indépendant pour les déposer », a-t-il expliqué.

Selon ce regroupement politique, le rapport d'audit produit par les experts mandatés par la CENI est jugé superficiel et ne rassure pas les parties prenantes, à l'exception de la famille politique de M. Tshisekedi. Lamuka a également dénoncé avec fermeté « l'entêtement de la CENI à manquer de transparence tout au long du processus électoral, depuis l'appel d'offres pour la passation des marchés jusqu'à la production du fichier électoral ».

Lamuka insiste sur la nécessité d'élections transparentes pour établir des institutions légitimes, et met en garde les responsables de la CENI contre toute tentative de perturbation du processus électoral. Ils déclarent qu'ils tiendront ces responsables, ainsi que le pouvoir en place, responsables de toute crise politique qui pourrait découler de leurs actions. Lamuka appelle le peuple congolais à ne pas accepter des élections manipulées visant à légitimer des candidats préalablement choisis. Ils encouragent également la communauté



internationale à soutenir le désir du peuple congolais d'instaurer la démocratie en refusant de soutenir un tel processus. Enfin, ils exhortent la population à résister à la peur, aux pressions, aux intimidations et aux promesses du régime actuel, soulignant qu'il est temps pour les Congolais de lutter pour leur souveraineté en vue de construire un Congo libre, fort, digne et prospère.

Dans le même contexte, la Mission d'observation électorale de la Conférence épiscopale nationale du Congo et de l'Église du Christ au Congo (MOE CENCO-ECC) envisage d'auditer le fichier électoral. Dans un mémorandum intitulé "La transparence et l'inclusion comme leviers pour la paix et la stabilité en RDC avant, pendant et après les prochaines élections", les catholiques et les protestants proposent une méthode d'échantillonnage appelée Sample Based Observation (SBO) à la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Cette méthode implique l'utilisation d'un échantillon pour vérifier si les personnes figurant dans la base de données de la CENI correspondent à celles sur le terrain. Une deuxième phase consistera à ramener un autre échantillon du terrain pour une vérification de la base de données de la CENI. Cette mission d'observation travaille en étroite collaboration avec la CENI.

Il est à noter que la CENI avait précédemment rejeté la demande de l'opposition d'un nouvel audit du fichier électoral, ce qui avait conduit certains acteurs politiques à boycotter temporairement le processus.

Certains, comme Steve Mbikayi, estiment que la demande conjointe de la CENCO et de l'ECC pourrait retarder les élections et conduire à l'illégitimité des institutions, ce qui soulève des questions sur leur autorité pour mener un tel audit. D'autres se demandent si ces églises maintiendraient la même position si leur candidat était en lice.

Quant à Denis Kadima, le président de la CENI, il réaffirme sa détermination à organiser les élections conformément au calendrier électoral, même si certains partis politiques choisissent de ne pas y participer. Il rappelle que le processus électoral est inclusif avec la participation de plus de 900 partis politiques, et l'absence de quelques-uns n'aura pas d'incidence sur son intégrité.

Le président de la CENI a réagi en raison de l'absence de réponse à sa demande de rencontre avec l'ancien chef de l'État, Joseph Kabila. Son premier vice-président, Bienvenu Ilanga, a fait cette déclaration lors d'une journée d'information sur les contentieux électoraux pour les journalistes congolais. Il a expliqué que la CENI attendait une réponse pour organiser une telle rencontre, mais qu'elle n'en avait pas encore reçu.

Fin juin, le président de la CENI, Denis Kadima, avait entamé des rencontres avec certains leaders de l'opposition, dont Martin Fayulu, Dely Sesanga, Matata Ponyo, et le représentant de Moïse Katumbi. Il avait également envoyé une invitation à Joseph Kabila, président du Front Commun pour le Congo (FCC), qui n'avait pas répondu à cette invitation.

Les États-Unis continuent d'insister sur la nécessité d'élections « transparentes et équitables » en République démocratique du Congo (RDC). Lors d'une rencontre entre le président congolais, Félix Tshisekedi, et la sous-secrétaire d'État américaine aux Affaires politiques, Victoria Nuland, le 3 août 2023, les élections générales prévues pour décembre ont été au centre des discussions. Les États-Unis ont réaffirmé leur position en faveur d'élections transparentes et équitables et prévoient de rencontrer la CENI ainsi que les observateurs neutres des élections.

Le processus électoral en RDC est marqué par des tensions entre le pouvoir en place et l'opposition. Certains partis d'opposition, dont ceux de Joseph Kabila et Martin Fayulu, ont refusé de déposer les candidatures de leurs membres, accusant la famille politique du président Tshisekedi de préparer une fraude électorale en collusion avec la CENI. Ils demandent la recomposition de la CENI, un audit externe du fichier électoral et la restructuration de la Cour constitutionnelle pour garantir la crédibilité des élections.

Dans le même contexte, les opposants Augustin Matata et Moïse Katumbi condamnent l'attaque contre le cortège de Delly Sesanga, un candidat déclaré à la présidentielle de 2023. Ils appellent la MONUSCO à assurer une sécurité adéquate pour les candidats à la présidence en raison de l'insécurité croissante à leur encontre.

En outre, le président du parti Leadership et gouvernance pour le développement (LGD), Augustin Matata Ponyo, candidat à la présidence, a présenté son projet de société intitulé "Renouer avec notre destin de grandeur". Ce programme s'étale sur 5 ans et vise à sortir la RDC de la catégorie des pays pauvres pour en faire une économie à revenu intermédiaire. Augustin Matata Ponyo estime que cette vision est ambitieuse mais réaliste, et qu'elle peut être atteinte grâce à un leadership et une gouvernance de qualité.

Il a présenté les quatre axes prioritaires de son programme de la manière suivante :

(a) Priorité à la défense nationale, la paix et la sécurité intérieure : les dépenses sécuritaires passeront de 6 % à 15 % du budget national, soit le double du budget alloué au bien-être des militaires.

(b) Un plan d'urgence infrastructurelle pour l'investissement et la croissance : allocation de 20 % du budget national pour la construction de routes reliant Kinshasa aux villes de Kisangani, Lubumbashi, Goma et Mbandaka d'ici à 2028. Le projet comprend la construction de 2 600 km de routes provinciales et l'acquisition de 4 000 bus pour renforcer Transco ainsi que le programme "Esprit de vie".

(c) Relance de l'industrie en consacrant 15 % du budget national à la reconstruction du secteur industriel, notamment par la création de 03 mini-parcs agro-industriels, la mise en place de 07 zones franches pour l'industrie, la construction de 1000 km de routes agricoles, la finalisation de 12 projets hydroélectriques clés, et le lancement des travaux de génie civil pour les projets hydroélectriques de Grand Inga et Tshopo 2.

(d) Réforme et renforcement de l'État pour améliorer la fourniture des services publics, en renforçant la conduite de la politique budgétaire et la coordination avec la politique monétaire pour garantir la stabilité du taux de change et des prix intérieurs, en plaçant le capital humain au centre de la marche vers l'émergence.

La CENI confirme la tenue des élections générales prévues en décembre 2023. Il y a 24 802 candidats à la députation nationale, dont plus de 5 500 femmes. La CENI conseille aux partis de vérifier s'ils sont sur la liste des candidats retenus.

Cependant, certains partis et regroupements politiques n'ont pas atteint le seuil de recevabilité de 60%, ce qui les exclut provisoirement du scrutin. Cinq partis remplissent cette condition, dont le MLC, l'ALDEC, l'UDPS-Tshisekedi, Ensemble pour la République, et LGD. Il y a aussi 36 regroupements politiques.

La CENI recommande aux candidats à la députation nationale de vérifier si leur parti figure sur la liste des candidats retenus avant de se lancer dans des actions politiques liées à leur candidature. Certains partis, comme le PPRD et Ecidé, ont boycotté le processus électoral en cours.

La CENI prolonge la période de dépôt et de traitement des candidatures à la députation provinciale et à l'élection des conseillers communaux de cinq jours, du 23 au 28 août, en raison de l'absence de dossiers de candidatures dans certains bureaux et de défis logistiques.

La Cenco souligne l'importance de renforcer la confiance de la population envers la CENI pour éviter une éventuelle crise après les élections. Monseigneur Donatien Nshole prévient que si les élections se déroulent dans un climat de méfiance, le pays pourrait connaître une crise regrettée par tous.

2. La table ronde sur l'état de siège

Conformément à la correspondance du Premier ministre de la semaine dernière, intitulée "Information sur la convocation et l'organisation de la Table Ronde sur l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu/Invitation", adressée aux présidents des deux chambres parlementaires et aux présidents des commissions défense et sécurité de l'Assemblée nationale et du Sénat, le Président de la République a inauguré les travaux de la Table Ronde sur l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu le lundi 14 août dans la salle des congrès du Palais du peuple.

Dans son discours, Félix Antoine Tshisekedi a rappelé que l'état de siège était en vigueur depuis deux ans et trois mois dans ces provinces en raison de l'insécurité persistante depuis près de trois décennies. Il a souligné

que ce régime d'exception n'était pas destiné à durer éternellement, conformément à la Constitution.

Le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge a également rappelé les raisons ayant motivé l'instauration de l'état de siège par le Président. Il a organisé plusieurs missions d'itinérance dans ces provinces pour recueillir les avis de la population sur l'évolution de l'état de siège, résumant les opinions en trois catégories : le maintien, la requalification ou la levée de l'état de siège.

Les travaux de la Table Ronde, qui ont duré trois jours, ont rassemblé des membres du gouvernement, des élus nationaux et provinciaux, des chefs religieux et d'autres acteurs sociaux et économiques de l'Ituri et du Nord-Kivu. La majorité des participants ont exprimé leur soutien à la levée de l'état de siège lors de la clôture de la rencontre le mercredi 16 août, mettant en avant l'option de la levée de l'état de siège, majoritaire avec 195 votes en faveur sur 196 participants.

Dans son discours de clôture du forum, le Premier ministre, Jean-Michel Sama, au nom du Chef de l'État, a salué les propositions des différentes commissions pour éclairer la décision que prendra Félix-Antoine Tshisekedi, à savoir le maintien, la levée ou la requalification de l'état de siège.

Après la clôture, deux tendances se sont manifestées dans la salle. Un groupe a brandi des pancartes indiquant "maintien", tandis qu'une forte demande pour la levée immédiate de l'état de siège s'est fait entendre.

Il est important de noter que certains acteurs de la société civile opposés à l'état de siège ont critiqué le processus, en particulier en Ituri où des personnes non reconnues ont été ajoutées à la liste de la société civile.

Certains élus, comme le député national Kiro Tsongo Grégoire, plaident en faveur de la levée de l'état de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, arguant que cette mesure n'a pas réussi à résoudre les problèmes de sécurité et que les militaires devraient se concentrer sur les opérations militaires.

Corneille Nangaa critique l'état de siège comme une décision précipitée qui a entraîné des conséquences négatives, soulignant que l'insécurité s'est accrue dans les provinces concernées.

Delly Sesanga, député national et candidat à la présidentielle de 2023, a également appelé à la fin de l'état de siège, le qualifiant de décision hasardeuse et d'échec stratégique.

Le ministre de l'Industrie, Julien Paluku, a fait des propositions pour une approche diplomatique, politique et militaire pour résoudre les problèmes à l'Est de la RDC, soulignant la nécessité de soutenir financièrement les initiatives telles que le PDDRCS au lieu de se limiter à des déclarations d'intention.

Sur le plan militaro-politique, Julien Paluku préconise simplement la fin de l'état de siège, permettant le retour des civils à tous les niveaux de l'administration territoriale. Il propose également la création d'un État-Major Général avancé à Beni pour gérer les opérations en Ituri et au Nord-Kivu, avec un rallongement de l'aéroport de Beni et un commandement direct du Commandant Suprême. Cela vise à éviter les lourdeurs administratives et les interférences des échelons militaires traditionnels.

Il suggère également la mise en œuvre d'une Réserve Armée de la Défense pour éviter la prolifération des groupes armés appelés "Wazalendo".

Il souligne l'importance pour le président de prendre une décision qui apporte la paix à la population de l'Est du pays.

Willy Mishiki soutient le maintien de l'état de siège en raison des menaces persistantes sur la sécurité, même si la majorité des délégués à la table ronde penchent vers la levée.

Patrick Muyaya insiste sur la préservation des acquis de l'état de siège, notamment en Ituri où des progrès ont été réalisés.

Le Premier Ministre Sama Lukonde annonce que les conclusions de la table ronde seront transmises au président Tshisekedi.

Le président Tshisekedi souligne que des décisions ont été prises, notamment dans le cadre des processus de Nairobi et de Luanda, et que l'observation du terrain déterminera la suite des actions.

Victoria Nuland, sous-secrétaire d'État par intérim des USA, estime que la meilleure solution à la crise dans l'est de la RDC est diplomatique et salue l'engagement des dirigeants régionaux dans les processus de Luanda et de Nairobi.

3. La proposition sur la réforme constitutionnelle

Isidore Ndaywel a récemment proposé une réforme de la Constitution du pays, suggérant des modifications importantes concernant la durée des mandats électoraux à différents niveaux de gouvernement. Selon sa proposition, les mandats présidentiels seraient prolongés à 9 ans, non renouvelables, soit le double du quinquennat actuel. L'objectif est de favoriser une stabilité politique accrue, permettant aux présidents de mettre en œuvre leurs programmes sur une période plus longue.

Au niveau législatif national, le projet propose des mandats de 7 ans, renouvelables une seule fois, pour assurer une continuité dans les actions législatives tout en évitant l'enracinement excessif des députés.

Pour les législatifs régionaux, Isidore Ndaywel suggère des mandats de 5 ans, renouvelables une seule fois, afin de favoriser une représentation plus proche des intérêts régionaux.

Une conséquence majeure de cette réforme serait la tenue d'élections à des moments différents, tous les deux ans, pour éviter une crise électorale majeure. Cela permettrait d'éviter une paralysie institutionnelle en cas de problèmes électoraux.

Il est important de noter que cette proposition de réforme constitutionnelle est encore au stade initial et n'a pas encore pris la forme d'un projet de loi formel. Elle suscite cependant des débats significatifs sur la durée des mandats, la stabilité politique et les défis liés aux élections en RDC.

En parallèle, le parti Vent d'avenir a appelé à une révision constitutionnelle pour réduire le mandat présidentiel à 10 ans non renouvelables et supprimer la primature au profit d'une vice-présidence. Cette proposition a également suscité des débats au sein de la classe politique congolaise. Certains y voient une nécessité, tandis que d'autres la critiquent, mais elle alimente les discussions sur l'avenir politique du pays.

Primo, il est nécessaire de remettre en question l'idée de décaler les élections en anticipant une crise électorale. Les cycles électoraux depuis 2006 ont tous connu des irrégularités, mais cela n'a pas conduit à une paralysie de l'État. L'argument en faveur d'élections à des moments différents reste à prouver.

Secundo, raccourcir la durée des mandats électoraux à deux ans engendrerait des coûts élevés à chaque cycle électoral. Cette approche pourrait conduire à des violations de la Constitution et aurait un impact économique négatif.

Tertio, la proposition de neuf ans pour un mandat présidentiel manque de cohérence, et l'idée selon laquelle la première année serait consacrée à l'apprentissage n'est pas étayée.

Quarto, cette durée de mandat de neuf ans est atypique par rapport aux autres pays africains. La RDC ne semble pas justifier une durée aussi longue par rapport à ses pairs africains.

Quinto, de longs mandats présidentiels ont tendance à nuire au développement économique, à l'inflation et à la qualité des institutions. La RDC, en tant que jeune État africain, pourrait être particulièrement vulnérable à ces effets négatifs.

Sexto, les élections sont une institution importante pour assurer des performances positives d'un pays, notamment en favorisant la compétitivité politique. Les alternances électorales ont un impact positif sur la trajectoire d'un pays.

En conclusion, il existe de nombreuses raisons de remettre en question la proposition d'un mandat présidentiel unique de neuf ans, en plus des six raisons énumérées ici.



Encadré 4. Les coups d'état¹ en Afrique subsaharienne en 2023 : un retour en arrière ?

L'Afrique subsaharienne a connu une recrudescence des coups d'État en 2023, avec au moins cinq pays touchés, dont le Niger, le Burkina Faso, le Gabon et le Mali. Ces événements ont suscité une vive inquiétude au sein de la communauté internationale, qui craint un retour en arrière sur les acquis démocratiques du continent.

1. Les causes des coups d'État

Les causes des coups d'État en Afrique subsaharienne sont multiples et complexes. Elles peuvent être liées à des facteurs politiques, économiques ou sécuritaires.

Sur le plan politique, les coups d'État sont souvent motivés par le mécontentement populaire face à la corruption, à l'inefficacité des gouvernements ou à l'absence de perspective de changement. Dans le cas du Niger, du Burkina Faso et du Gabon, les coups d'État ont été déclenchés par la contestation de la légitimité des élections ou des résultats des scrutins.

Sur le plan économique, les coups d'État peuvent être le résultat de la frustration face à la pauvreté, au chômage et à l'inégalité. Dans le cas du Mali, le coup d'État a été déclenché par l'échec de la transition démocratique et la dégradation de la situation sécuritaire.

Sur le plan sécuritaire, les coups d'État peuvent être une réponse à la menace djihadiste ou à d'autres conflits armés. Dans le cas du Niger, du Burkina Faso et du Mali, les coups d'État ont été motivés par la volonté de l'armée de reprendre le contrôle de la situation sécuritaire.

2. Les conséquences des coups d'État

Les coups d'État ont des conséquences importantes sur les plans politique, diplomatique et socio-économique.

Sur le plan politique, les coups d'État mettent à mal la légitimité des institutions démocratiques et le processus de démocratisation. Ils peuvent également conduire à une instabilité politique et à la fragmentation des pays.

Sur le plan diplomatique, les coups d'État peuvent entraîner la suspension des relations diplomatiques avec les pays concernés et la mise en place de sanctions économiques. Ils peuvent également nuire à l'image de l'Afrique subsaharienne sur la scène internationale.

Sur le plan socio-économique, les coups d'État peuvent entraîner une détérioration de la situation économique, une augmentation de la pauvreté et des inégalités, et un ralentissement de la croissance. Ils peuvent également favoriser la violence et l'instabilité sociale.

3. Quel avenir pour l'Afrique subsaharienne ?

Les coups d'État en Afrique subsaharienne en 2023 sont un coup dur pour la démocratie sur le continent. Ils soulèvent des questions importantes sur l'avenir de la gouvernance en Afrique et sur la capacité des pays africains à consolider leurs acquis démocratiques.

Pour éviter que les coups d'État ne deviennent une tendance durable, il est nécessaire de renforcer les institutions démocratiques, de lutter contre la corruption et l'inégalité, et de répondre aux défis sécuritaires. Il est également important de promouvoir la coopération internationale et de renforcer les mécanismes de prévention des conflits.

Les prochaines années seront décisives pour l'Afrique subsaharienne. Le continent devra démontrer qu'il est capable de surmonter les défis actuels et de poursuivre son processus de démocratisation.

1. Selon le Centre d'études stratégiques de l'Afrique, il y a eu 108 coups d'État réussis en Afrique depuis 1950. Cela représente plus de la moitié des coups d'État qui ont eu lieu dans le monde au cours de cette période. Les pays les plus touchés par les coups d'État sont la République centrafricaine (20 coups), le Tchad (17 coups), la Somalie (16 coups) et le Burundi (11 coups)

3. Perspectives politiques et économiques

Sur le plan politique

Les perspectives politiques de la République démocratique du Congo (RDC) sont incertaines. Le pays est confronté à une série de défis, notamment l'insécurité dans l'est, les tentatives de déstabilisation de pays voisins et la faiblesse de l'État.

Dans ce contexte, la révision constitutionnelle est un sujet de division. Certains analystes estiment que la révision est nécessaire pour renforcer la démocratie et la gouvernance en RDC. Ils soutiennent que la Constitution actuelle est imparfaite et qu'elle offre des opportunités de corruption et de népotisme. Ils plaident pour une réforme qui garantirait un pouvoir plus équilibré et une meilleure protection des droits de l'homme.

D'autres analystes estiment que la révision constitutionnelle est une distraction. Ils soulignent que la RDC a d'autres priorités plus urgentes, telles que la sécurité et le développement économique. Ils craignent que la révision ne soit utilisée par le gouvernement pour consolider son pouvoir et prolonger son mandat.

Dans l'état actuel des choses, il est difficile de dire quelle perspective l'emportera. Le gouvernement de Félix Tshisekedi a annoncé son intention de soumettre une proposition de réforme constitutionnelle au Parlement. Cependant, il est peu probable que la réforme soit adoptée sans un consensus national.

Les perspectives politiques de la RDC sont donc liées à la capacité des différentes parties prenantes à trouver un compromis et à travailler ensemble pour relever les défis du pays. Si les discussions sur la révision constitutionnelle peuvent être constructives et conduire à une réforme qui répond aux besoins de la population, elles peuvent contribuer à améliorer les perspectives politiques du pays. En revanche, si les discussions sont conflictuelles et ne débouchent sur aucune solution, elles pourraient exacerber les

tensions et rendre encore plus difficile la résolution des problèmes auxquels la RDC est confrontée.

Ci-dessous quelques éléments qui pourraient contribuer à améliorer les perspectives politiques de la RDC :

- une plus grande participation de la population aux processus politiques, notamment à la révision constitutionnelle.
- une réforme du système électoral pour garantir des élections libres et équitables.
- une amélioration de la gouvernance et de la lutte contre la corruption.
- une coopération régionale pour lutter contre l'insécurité et la déstabilisation.

Si la RDC parvient à relever ces défis, elle pourra construire un avenir plus stable et prospère.

Sur le plan économique

Les perspectives économiques de la République démocratique du Congo (RDC) sont entachées de plusieurs défis socio-économiques et politiques. L'appauvrissement continue de la population, les tensions politiques à l'approche des élections, la mauvaise gouvernance des finances publiques et l'insécurité persistante à l'Est du pays constituent autant de freins au développement économique du pays.

Malgré ces défis, les perspectives économiques de la RDC à moyen terme sont jugées favorables par les institutions financières internationales. La Banque mondiale prévoit une croissance du PIB de 8 % en 2023 et 7,2 % en 2024, tirée par le secteur extractif. Le déficit budgétaire devrait baisser à 2,6 % du PIB en 2023 et 2,2



% en 2024, et le taux d'endettement moyen se stabiliser à 24,1 % du PIB entre 2023 et 2024. Le compte courant devrait enregistrer un déficit de 4,0 % du PIB en moyenne entre 2023 et 2024.

Pour atteindre ces objectifs, la RDC devra relever plusieurs défis. La stabilité politique est essentielle pour attirer les investissements et stimuler l'économie. Le gouvernement doit également s'attaquer à la corruption et à la mauvaise gouvernance des finances publiques. Le développement des infrastructures et des services publics est également nécessaire pour créer un environnement favorable aux affaires.

Les perspectives économiques de la RDC sont donc contrastées. D'un côté, le pays dispose d'un potentiel économique important, notamment dans le secteur extractif. De l'autre côté, la RDC doit relever plusieurs défis socio-économiques et politiques pour tirer parti de ce potentiel.

Ainsi, le gouvernement devra prendre des mesures idoines pour améliorer les perspectives économiques de la RDC. Il s'agit notamment de :

- renforcer la sécurité dans les zones de conflit, notamment à l'Est du pays.
- réduire la corruption et améliorer la transparence des finances publiques.
- investir dans les infrastructures, notamment les transports, l'énergie et l'éducation.
- renforcer les capacités des institutions publiques.
- promouvoir la croissance inclusive et la réduction de la pauvreté.

DIFFERENTES PUBLICATIONS DE CONGO CHALLENGE

1. REVUE CONGO CHALLENGE (LE SEMESTRIEL)

Le Semestriel (Revue Congo Challenge) est un périodique scientifique complètement désintéressé, publié chaque semestre, avec pour objectif principal de promouvoir des études scientifiques visant à contribuer à l'avancement des connaissances en sciences économiques et à offrir aux opérateurs économiques ainsi qu'aux décideurs politiques, un ensemble des recettes susceptibles d'éclairer leur prise de décision ou de justifier suivant une base scientifique avérée leur prise de décision.



2. BULLETIN QUADRIMESTRIEL

La présente publication paraît chaque trimestre et offre un aperçu général et précis sur les évolutions économique et politique au niveau national, régional et mondial. Il permet au lecteur d'ajuster ses prévisions en fonction des évolutions observées ou de faire des anticipations tenant compte du paquet d'informations disponibles.



3. LE MENSUEL

La présente publication paraît chaque mois, elle offre un aperçu factuel des indicateurs économiques et présente les faits saillants ayant caractérisé la situation politique mensuelle du pays.



4. RAPPORTS ANNUELS



MODULES D'INTERVENTION DE CONGO CHALLENGE

1. Formation
2. Assistance
3. Conseil
4. Lobbying
5. Réalisation des études
6. Organisation des conférences
7. Appui au management de qualité
8. Appui à la conception des programmes économiques du gouvernement
9. Appui aux politiques de mobilisation des recettes publiques
10. Appui stratégique aux gouvernements dans le suivi-évaluation des programmes économiques
11. Contrôle-qualité des travaux

LES VALEURS DE CONGO CHALLENGE

Congo Challenge croit aux valeurs cardinales dont il se veut le véhicule.
Ces valeurs reposent sur :

- L'abnégation ;
- Le sacrifice ;
- Le travail acharné.

Aussi, les ambitions du Think tank sont traduites à travers trois vertus
que sont :

- L'éthique ;
- La morale ;
- La bonne gouvernance.

Comment tenir en laisse une bande de « nègres » ?

Tu isolas les plus vaillants en les diabolisant et tu promeus les plus médiocres en leur octroyant des privilèges indus. Conscient de cette escroquerie, ces derniers seront encore plus agressifs envers les premiers pour préserver leurs privilèges.

Dixit Machiavel

ÉVOLUTION DE LA SITUATION
ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le Mensuel Numéro 76

Publié en Septembre 2023

Septembre 2023. Copyright©CongoChallenge2023
364, Boulevard du 30 juin, Immeuble Kiyo ya Sita, 5ème étage, local 501,
Kinshasa/Gombe, RD Congo +243 812763003

www.congochallenge.cd/info@congochallenge.cd